

Reconstruction
et développement de la Syrie
Alger tend la main à Damas

PAGE 3



Les deux parties ont convenu de relancer leurs mécanismes de coopération et d'élargir les partenariats économiques et techniques.



**L'ÉCHO DES
RÉSEAUX SOCIAUX**

Courgettes jetées

PAGE 15



QUOTIDIEN
CRÉSUS

www.cresus.dz

In medio stat virtus

Lancement à Adrar
du gazoduc transsaharien

**L'Afrique des
infrastructures
en action**

PAGE 6



Déchéance de nationalité
en Algérie
**Nouvelles dispositions
réglementaires**

PAGE 4



Documents officiels

**L'Algérie bascule
vers l'apostille**

PAGE 5

Mondial 2026
**La FIFA dévoile
les numéros des Verts**

PAGE 13



Législatives
2026

**DÉPÔT DES CANDIDATURES
DE REMPLACEMENT**

Le compte à rebours

PAGE 2



La date limite pour le dépôt des candidatures de remplacement est fixée à aujourd'hui à minuit.

- Scrutin du 2 juillet : **Khelfane rassure et assure**
- Contentieux électoral : **Hanoune interpelle Tebboune**

Des actifs de 21 000 milliards de dinars

Ce que disent les chiffres de la Banque d'Algérie

PAGE 7

Législatives
2026

Dépôt des candidatures de remplacement Le compte à rebours

La date limite pour le dépôt des candidatures de remplacement est fixée à aujourd'hui à minuit.

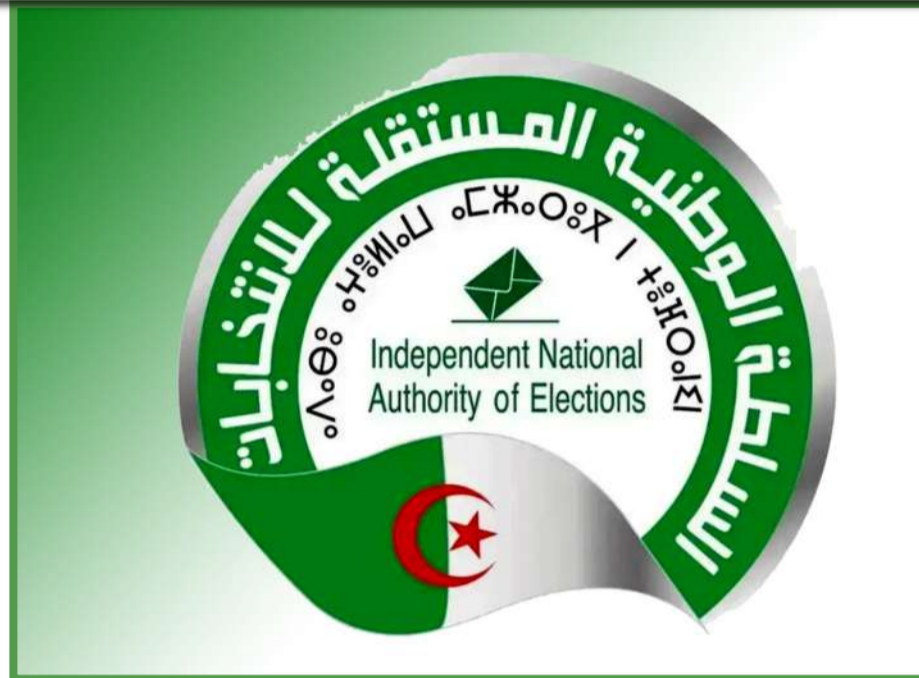
A moins d'un mois des élections législatives prévues le 2 juillet 2026, l'Autorité nationale indépendante des élections (Anie) a fixé au samedi 6 juin 2026, à minuit, la date limite pour le dépôt des candidatures de remplacement, conformément aux dispositions encadrant le scrutin.

Dans un communiqué, l'Anie a indiqué que les listes de candidats, qu'elles soient présentées par des partis politiques ou des listes indépendantes ayant obtenu une décision d'acceptation, doivent se rapprocher des coordinateurs de wilaya ou régionaux afin de déposer un document officiel, précisant l'ordre définitif des candidats au sein de chaque liste. Cette procédure s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du décret présidentiel n°26-145 du 4 avril 2026 portant convocation du corps électoral, ainsi que des dispositions de l'article 176 de la loi organique relative au régime électoral.

CAMPAGNE ÉLECTORALE DÈS MARDI

L'Autorité a également insisté sur la nécessité de compléter l'ensemble des informations et documents requis pour l'élaboration des bulletins de vote destinés à l'élection des membres de l'Assemblée populaire nationale (APN).

Dans une déclaration à la Radio nationale, le président par intérim de l'Anie,



Karim Khelfane, a annoncé que la campagne électorale pour les législatives du 2 juillet débutera officiellement le mardi 9 juin 2026.

Il a également précisé que le tirage au sort relatif à la répartition des espaces d'expression dans les médias audiovisuels publics se tiendra le 6 juin, permettant de déterminer l'ordre de passage et les temps d'antenne attribués aux listes en lice, dans le respect du principe d'égalité des chances.

DERNIÈRE LIGNE DROITE

L'Anie a rappelé que les listes dont les candidatures ont été rejetées doivent déposer des dossiers de remplacement dès notification de la décision. Ces dossiers seront examinés dans les délais légaux de recours.

En cas de décision favorable de la justice administrative, le candidat initialement rejeté réintégrera sa liste et la candidature de remplacement sera annulée. À l'inverse, si le rejet est confirmé, le rempla-

çant validé prendra définitivement sa place. L'Autorité a enfin souligné que le délai ultime pour le dépôt des candidatures de remplacement est fixé au samedi 6 juin 2026 à minuit.

PLUS DE 10 000 DOSSIERS EXAMINÉS

Selon les chiffres communiqués par l'Anie, 788 dossiers de candidature collective, représentant 10 168 candidats, ont été examinés à l'échelle nationale.

L'étude préliminaire a abouti à l'acceptation de 77 listes et au rejet de 31 autres, dont 16 pour non-respect du nombre légal de signatures exigées par l'article 202 de la loi organique relative au régime électoral. Au total, 6 994 candidats ont été déclarés recevables, soit

70% des candidatures, tandis que 3 174 ont été rejetés. Par ailleurs, 2 878 candidatures de remplacement sont actuellement en cours de traitement.

Concernant la diaspora, 60 dossiers regroupant 528 candidats ont été examinés. 10 listes ont été acceptées et 10 rejetées, tandis que 46 restent en attente de recours.

Le nombre de candidats retenus à l'étranger s'élève à 364, contre 164 rejets. L'Anie indique également que 100 recours ont été enregistrés devant le tribunal administratif d'Alger, tandis que 84 candidatures de remplacement sont encore à l'étude

I. Khermane

SCRUTIN DU 2 JUILLET

Khelfane rassure et assure



Le président par intérim de l'Autorité nationale indépendante des élections (Anie), Karim Khelfane, a affirmé la pleine disponibilité de son institution pour organiser et superviser les élections législatives prévues le 2 juillet 2026. Il a réitéré l'engagement de l'Anie à garantir la neutralité, la transparence et la crédibilité du processus électoral.

Le président par intérim de l'Autorité nationale indépendante des élections (Anie), Karim Khelfane, a assuré que son institution agit «conformément à la loi» afin de garantir le bon déroulement du scrutin, soulignant que la campagne électorale débutera mardi prochain dans un contexte de préparation avancée.

Il a insisté sur la mobilisation de l'ensemble des conditions juridiques, logistiques et humaines nécessaires à la réussite de l'élection, en coordination avec les institutions concernées, en Algérie

comme à l'étranger. Selon lui, les nouvelles dispositions du cadre légal renforcent la crédibilité du processus électoral et la protection du vote des citoyens.

Karim Khelfane a rappelé que le processus électoral a été engagé bien avant la convocation du corps électoral, le qualifiant de démarche continue visant à moraliser la vie politique, à lutter contre l'argent sale et à encourager la participation des jeunes, des femmes et des universitaires.

APPLICATION STRICTE DU CODE ÉLECTORAL

Concernant les candidatures, il a précisé que l'Anie n'a pas pour objectif d'exclure des candidats, mais d'appliquer strictement les dispositions du code électoral. Les décisions reposent notamment sur le respect des conditions légales, des signatures requises, de la représentativité et de la situation administrative des can-

didats. Il a indiqué que certaines formations politiques ayant déposé leurs dossiers dans les délais ont pu corriger des insuffisances, contrairement à celles ayant déposé tardivement.

S'agissant de l'article 200 du code électoral, il a rappelé qu'il s'inscrit dans le cadre de la lutte contre l'argent sale et de la moralisation de la vie politique. Il a, toutefois, souligné que les décisions de l'Anie restent susceptibles de recours devant la justice, laquelle a déjà réexaminé plusieurs dossiers, illustrant, selon lui, l'indépendance des institutions. Le responsable a également insisté sur la nécessité de renforcer la culture électorale, une responsabilité partagée entre les partis politiques, la société civile et les institutions. Il a évoqué les campagnes de sensibilisation menées par l'Anie en direction des jeunes, des étudiants et des journalistes. Concernant les nouvelles wilayas, il a assuré qu'elles disposent de l'ensemble des moyens nécessaires pour organiser le scrutin dans de bonnes conditions, à la suite des évaluations effectuées sur le terrain.

Enfin, il a souligné l'importance accordée à la communauté nationale à l'étranger, dont la représentation parlementaire est passée de 8 à 12 sièges, traduisant la volonté de renforcer sa participation politique.

CONTENTIEUX ÉLECTORAL

Hanoune interpelle Tebboune



La secrétaire générale du Parti des travailleurs, Mme Louisa Hanoune, a appelé le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, à intervenir afin d'examiner les difficultés ayant accompagné l'étude des dossiers de candidature pour les prochaines élections législatives. Elle a indiqué que plusieurs candidats ont été «exclus» en raison de l'application de certaines dispositions juridiques qu'elle estime «nécessitant davantage de clarification et de reformulation». Dans le rapport introductif de la réunion du bureau politique du parti, Mme Hanoune a précisé que la problématique concerne principalement l'application de l'article 200 ainsi que de l'article premier de la loi relative au régime électoral. Selon elle, la rédaction actuelle de ces dispositions ouvre la voie à différentes interprétations, ce qui a eu des répercussions sur le traitement de plusieurs dossiers de candidature. Elle a rappelé que ces préoccupations avaient déjà été soulevées lors de rencontres entre des représentants de formations politiques et des responsables de la présidence de la République et du ministère de l'Intérieur, ainsi que lors de discussions consacrées au cadre juridique régissant le processus électoral. La responsable politique a ajouté qu'un nombre de dossiers de candidats du Parti des travailleurs n'a pas été validé lors de la phase d'examen, précisant que le parti a engagé les voies de recours prévues par la loi, notamment devant les juridictions compétentes. Certains recours ont été acceptés en appel, tandis que d'autres ont été rejetés. Mme Hanoune a également évoqué les enjeux liés à la moralisation de la vie politique et à la lutte contre l'influence de «l'argent sale» dans l'activité politique, appelant à une clarification accrue des modalités d'application de ces critères, afin de garantir la transparence et l'égalité des chances entre les candidats. Elle a enfin indiqué que le parti a transmis à l'Autorité nationale indépendante des élections (Anie) l'ensemble des observations relevées à ce stade, soulignant que ces difficultés ont concerné, à des degrés divers, plusieurs formations politiques. Elle a conclu en insistant sur la nécessité de traiter ces questions dans le cadre des institutions et des textes en vigueur, exprimant l'espoir de voir émerger des solutions de nature à renforcer la protection des droits politiques et la confiance dans le processus électoral.

RECONSTRUCTION ET DÉVELOPPEMENT DE LA SYRIE

Alger tend la main à Damas

Les deux parties ont convenu de relancer leurs mécanismes de coopération et d'élargir les partenariats économiques et techniques.

La visite officielle du ministre syrien des Affaires étrangères et des Expatriés, Assaad Hassan Al-Chaibani, en Algérie s'inscrit dans une dynamique de relance et de consolidation des relations bilatérales entre deux pays liés par une longue tradition de solidarité politique et diplomatique dans le monde arabe. Reçu par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, l'entretien a donné le ton d'un rapprochement assumé, marqué par la volonté commune de redonner un contenu concret à une coopération longtemps freinée par les contraintes régionales et les recompositions géopolitiques. Selon les déclarations du chef de la diplomatie syrienne, qui a transmis au président Tebboune les salutations du président syrien Ahmed Al-Charaa, la rencontre a été qualifiée d'«exceptionnelle», traduisant un climat politique jugé favorable à une nouvelle phase des relations entre l'Algérie et la Syrie.

UN PARTENARIAT INSTITUTIONNALISÉ RENFORCÉ

Au-delà de l'aspect protocolaire, cette visite a permis de multiplier les échanges sectoriels de haut niveau, illustrant une approche globale de coopération. Le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, a conduit des entretiens approfondis avec son homologue syrien, consacrés à la relance des mécanismes institutionnels de coopération, notamment la Grande-Commission mixte et le Conseil d'affaires algéro-syrien. Les deux parties ont insisté sur la nécessité de structurer cette relance à travers des commissions techniques sectorielles chargées d'identifier les priorités dans des domaines stratégiques tels que l'énergie, l'agriculture, les mines, les transports et la formation.

UN DIALOGUE SÉCURITAIRE APPROFONDI

Cette orientation a été confirmée lors des audiences accordées au responsable syrien par plusieurs membres du gouvernement algérien. Le ministre de l'Intérieur, des Col-



lectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, en présence du directeur général de la Sûreté nationale, Ali Badaoui, a mis en avant les perspectives de coopération dans les domaines de la sécurité, de la lutte contre la criminalité organisée et de la circulation des personnes, soulignant la profondeur des liens historiques entre les deux peuples.

DAMAS SOLLICITE L'EXPERTISE DE SONATRACH

De son côté, le ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, a évoqué une coopération technique et industrielle avec la Syrie couvrant l'ensemble de la chaîne énergétique,

de l'exploration à la pétrochimie, en passant par le raffinage et la formation des cadres, avec une forte dimension de transfert de savoir-faire à travers les institutions spécialisées du groupe Sonatrach. Les deux parties ont également mis l'accent sur les infrastructures de raffinage et les industries liées aux hydrocarbures, ainsi que sur les possibilités d'accompagnement par Sonatrach et ses filiales afin de soutenir les efforts de développement du secteur énergétique syrien.

Dans ce contexte, Assaad Hassan Al-Chaibani a exprimé la volonté de son pays de bénéficier de l'expertise algérienne dans les domaines de la recherche, de la pros-

pection, du développement des champs pétroliers et gaziers, du raffinage et de la pétrochimie, ainsi que dans la formation et la qualification professionnelle.

Le ministre de l'Énergie et des Énergies renouvelables, Mourad Adjal, a, pour sa part, réaffirmé la disponibilité de l'Algérie à accompagner la réhabilitation du secteur énergétique syrien, notamment à travers les expertises de Sonelgaz et des programmes de formation spécialisés. Des équipes techniques ont déjà entamé des évaluations des besoins du système électrique syrien.

CONVERGENCE SUR LES ENJEUX RÉGIONAUX

Les discussions ont également porté sur le secteur minier et les perspectives d'investissement offertes par la nouvelle législation algérienne, encourageant les partenariats entre opérateurs des deux pays et la mise en relation des acteurs économiques syriens avec les opportunités du marché algérien. Au fil des rencontres, un consensus s'est dégagé autour de la nécessité de faire évoluer la coopération algéro-syrienne vers des projets structurés et durables, appuyés par des mécanismes institutionnels réguliers. Les deux parties ont également échangé sur les évolutions régionales et internationales, réaffirmant leur attachement à des solutions pacifiques aux crises qui secouent le monde arabe et au-delà.

UNE DYNAMIQUE POLITIQUE RENOUVELÉE

Cette visite apparaît comme une étape importante dans la reconfiguration des relations entre l'Algérie et la Syrie, portée par une volonté politique affichée au plus haut niveau, notamment par le président Abdelmadjid Tebboune, de renforcer les liens de solidarité et de coopération avec Damas. La perspective d'un sommet algéro-syrien annoncé vient confirmer cette dynamique ascendante, appelée à donner une nouvelle impulsion à un partenariat désormais orienté vers des secteurs clés du développement économique et de la reconstruction.

Assia M.

GENÈVE

Saihi s'entretient avec son homologue syrien

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Abdelhak Saihi, s'est entretenu, jeudi, en marge de la 114e session de la Conférence internationale du travail tenue à Genève, avec la ministre syrienne des Affaires sociales et du Travail, Hind Kabawat, sur le renforcement de la coopération bilatérale. Les discussions ont porté sur l'état actuel des relations entre les deux pays ainsi que sur les perspectives de développement de leur partenariat dans les domaines de la protection sociale et du travail. Les deux responsables ont mis en avant la nécessité de consolider l'échange d'expertises et de renforcer les mécanismes de concertation et de coordination. À cette occasion, la partie algérienne a réaffirmé sa disponibilité à approfondir la coopération avec la Syrie, tandis que la partie syrienne a exprimé son intérêt pour l'expérience algérienne en matière de protection sociale, saluant les efforts de l'Algérie dans ce domaine.

MÉDIATURE DE LA RÉPUBLIQUE

Cap sur un partenariat stratégique avec l'ONU

Le médiateur de la République, Mohamed Hattab, a reçu, jeudi, au siège de son institution l'ambassadrice et coordinatrice résidente des Nations unies en Algérie, Savina Claudia Ammassari, accompagnée de Natasha Van Rijn, représentante résidente du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) en Algérie, selon un communiqué de l'institution.

Au cours de cette rencontre, Mohamed Hattab a présenté les missions de la Médiation de la République, créée par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, dans le cadre d'une démarche visant à renforcer la confiance entre le citoyen et l'administration, à consacrer les principes d'équité et de transparence, et à améliorer la qualité du service public. Il a également mis en avant le bilan des activités de l'institu-



tion ainsi que ses mécanismes de travail, tant sur le terrain que via les outils numériques, soulignant son rôle dans le rap-

prochement de l'administration du citoyen et le suivi des préoccupations exprimées à travers les différentes wilayas du pays.

APPUI DE L'ONU AUX RÉFORMES ADMINISTRATIVES

De son côté, Ammassari a salué les réformes engagées par l'Algérie dans le domaine de la modernisation du service public, notamment les avancées réalisées en matière de numérisation et d'amélioration des prestations administratives. Elle a estimé que l'expérience de la Médiation de la République constitue un modèle illustrant la volonté politique de placer le citoyen au centre des politiques publiques et de garantir une meilleure prise en charge de ses préoccupations.

La responsable onusienne a également exprimé la disponibilité du système des Nations unies, à travers le PNUD, à accompagner ces efforts par l'échange d'expertises, le partage de bonnes pratiques, ainsi que le renforcement des programmes de formation et des

capacités institutionnelles. Les discussions ont porté sur les perspectives de coopération entre la Médiation de la République et le PNUD dans plusieurs domaines, notamment la formation, l'appui technique, le développement des mécanismes de traitement des doléances, la promotion de la médiation institutionnelle et le renforcement de la numérisation de l'administration.

Les deux parties sont convenues d'entamer les préparatifs en vue de la signature d'un accord de coopération visant à établir un cadre opérationnel de partenariat. Cet accord devrait être conclu en marge de la Journée des Nations unies pour la Fonction publique 2026, prévue le 23 juin, organisée par la Médiation de la République sous le thème «L'équité, fondement du service et la dignité du citoyen, une priorité».

DÉCHÉANCE DE NATIONALITÉ EN ALGÉRIE

Nouvelles dispositions réglementaires

Le texte encadre strictement la procédure, renforce la composition de la commission et précise les garanties juridiques accordées aux personnes concernées.

Un nouveau décret exécutif (n° 26-209 du 26 mai 2026), publié dans le Journal officiel n°40, fixe les modalités d'organisation et de fonctionnement de la commission chargée de l'examen des dossiers de déchéance de la nationalité algérienne.

Signé par le Premier ministre sur proposition du ministre de la Justice, garde des Sceaux, ce texte institue une commission élargie, placée sous la présidence du Premier ministre ou du chef du gouvernement, selon les cas.

La commission est compétente pour examiner les demandes de déchéance de la nationalité algérienne, qu'elle soit d'origine ou acquise, conformément aux dispositions du Code de la nationalité.

Elle réunit notamment les ministres des Affaires étrangères, de l'Intérieur et de la Justice, un président de chambre d'accusation près la Cour suprême, ainsi que des représentants de la Présidence de la République et du ministère de la Défense nationale.

Y siègent également le commandant de la Gendarmerie nationale, le directeur général de la Sécurité nationale, le directeur général de la documentation et de la sécurité extérieure, ainsi que le directeur central de la sécurité de l'armée.

Le décret autorise en outre la commission à faire appel à toute personne ou institution qualifiée susceptible d'apporter une expertise utile à ses travaux.

UNE PROCÉDURE STRICTEMENT ENCADRÉE

Le texte souligne que la commission ne peut être saisie que par les ministres habilités, à savoir ceux de la Défense nationale, des Affaires étrangères, de l'Intérieur et de la Justice.

Chaque demande doit être accompagnée d'un rapport détaillé exposant les motifs de la proposition de déchéance ainsi que les éléments de preuve la justifiant.

Le décret rappelle également que la personne concernée doit être préalablement informée de la procédure engagée à son encontre et disposer d'un délai



pour présenter ses observations écrites, conformément aux garanties prévues par la loi.

PROTECTION DES DONNÉES ET CONFIDENTIALITÉ

Le secrétariat de la commission est assuré par un cadre du ministère de la Justice, chargé de la réception des demandes, de la préparation des dossiers et du suivi administratif des procédures. L'ensemble des documents,

informations et données traités dans le cadre de ces dossiers est soumis à une stricte obligation de confidentialité. Leur utilisation est limitée aux finalités prévues par le Code de la nationalité algérienne et par le décret exécutif. Le texte précise également que le traitement des données à caractère personnel demeure soumis à la législation nationale relative à la protection des données personnelles.

DÉCISIONS DANS UN DÉLAI D'UN MOIS

Les décisions de la commission sont rendues dans un délai maximal d'un mois à compter de la réception des observations de l'intéressé ou de l'expiration du délai qui lui a été accordé pour répondre.

Elles sont adoptées à la majorité des deux tiers des membres présents. En cas de partage égal des voix, celle du président est prépondérante.

DES GARANTIES DE RECOURS

Le décret prévoit enfin plusieurs garanties procédurales, notamment la possibilité de suspendre la procédure lorsque la personne concernée régularise sa situation ou se présente devant la justice.

Il consacre également le droit de recours devant les juridictions administratives compétentes, renforçant ainsi l'encadrement juridique des procédures de déchéance de la nationalité algérienne.

Smail R.

TRAFIC PORTUAIRE

Saïd Sayoud appelle à une gestion plus efficace

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, a effectué, jeudi, une visite d'inspection au port d'Alger afin de s'enquérir des conditions de travail et du niveau des services assurés au sein de cette infrastructure stratégique. À cette occasion, il a insisté sur la nécessité d'accélérer le traitement des marchandises et d'améliorer les conditions d'accueil, en vue d'optimiser la performance portuaire. Lors d'une réunion avec les responsables et cadres de l'établissement portuaire, le ministre a appelé à l'élévation du rythme de travail et à l'amélioration continue des prestations fournies. Il a rappelé que l'État a mobilisé l'ensemble des moyens humains et matériels nécessaires pour assurer le bon fonctionnement de

cette infrastructure, soulignant que cela doit se traduire par des résultats concrets en matière d'efficacité et de fluidité. Dans ce cadre, Sayoud a donné instruction d'accélérer l'évacuation des marchandises et de réduire les délais de traitement, tout en appelant les opérateurs économiques à retirer leurs biens dans les plus brefs délais afin de limiter la congestion au niveau du port. L'objectif est d'alléger la pression sur les installations portuaires et de fluidifier le trafic des navires ainsi que les différentes opérations logistiques.

Le ministre a également insisté sur l'application stricte du système de travail continu et sur la mobilisation de tous les moyens disponibles pour assurer la permanence de l'activité portuaire. Il a souligné l'important

de renforcer la coordination entre les différents intervenants, notamment les services de la Sécurité nationale et des Douanes afin de garantir une meilleure efficacité dans le traitement des opérations.

Tout en saluant les résultats positifs enregistrés au niveau des ports, Sayoud a estimé nécessaire de poursuivre les efforts d'amélioration afin d'optimiser davantage les services portuaires et de renforcer leur performance. Par ailleurs, dans le cadre du suivi des préparatifs de la saison estivale, le ministre a inspecté les travaux d'aménagement des quais 8 et 9 du port d'Alger, dédiés au trafic des voyageurs. Il a donné des instructions pour accélérer le rythme de réalisation et finaliser les travaux dans les délais impartis afin de garantir de

meilleures conditions d'accueil et de prise en charge des passagers. À ce titre, il a rappelé les orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, visant à assurer une prise en charge optimale des membres de la communauté nationale établie à l'étranger, et à faciliter leur transit dans les meilleures conditions.

Saïd Sayoud a appelé à maintenir l'organisation adoptée lors de la dernière saison estivale, tout en l'améliorant pour renforcer la fluidité et réduire la pression sur les infrastructures. Il a également instruit l'ENTMV de mobiliser ses moyens humains et matériels, en coordination avec les services de sécurité et des douanes afin d'assurer un meilleur accueil des voyageurs et de simplifier les procédures.

EXAMENS DU BAC

La fraude désormais passible de sanctions pénales

À l'approche et durant le déroulement des épreuves du baccalauréat, le ministère de l'Éducation nationale a adressé un message d'alerte aux candidats, les mettant fermement en garde contre toute tentative de diffusion ou de partage des sujets d'examen sur les réseaux sociaux ou sur toute autre plateforme numérique. Dans ce message transmis par SMS, les autorités éducatives rappellent que la publication ou la circulation des sujets d'examen

constitue une infraction grave à la législation en vigueur. Le ministère souligne que de tels actes sont considérés comme des délits passibles de sanctions pénales, dans le cadre des dispositifs juridiques visant à protéger la crédibilité des examens nationaux. Cette mise en garde intervient dans un contexte où les autorités renforcent les mesures de prévention et de lutte contre toute forme de fraude ou de manipulation susceptible de compromettre la transparence

des épreuves du baccalauréat, un examen national clé du système éducatif. Le ministère a, à ce titre, appelé l'ensemble des candidats à faire preuve de responsabilité et à respecter strictement les règles encadrant les examens officiels. Il insiste sur la nécessité de préserver la valeur du diplôme du baccalauréat, considéré comme une étape déterminante dans le parcours scolaire et universitaire des élèves. Dans le même message, l'institution éducative n'a pas

manqué d'adresser un ton d'encouragement aux candidats, leur souhaitant plein succès dans leurs épreuves. Elle rappelle que la réussite repose avant tout sur le travail personnel, la préparation continue et le respect des principes d'honnêteté et d'intégrité. Au-delà de l'aspect répressif, cette démarche s'inscrit dans une stratégie globale visant à garantir le bon déroulement des examens nationaux. Les autorités entendent ainsi assurer un climat serein

et équitable pour tous les candidats à travers les différentes wilayas du pays, en veillant à l'application stricte du principe d'égalité des chances. Le ministère de l'Éducation nationale réaffirme, par cette communication préventive, sa détermination à préserver la crédibilité du baccalauréat et à lutter contre toute tentative de fraude susceptible de porter atteinte à la valeur du diplôme et à la confiance du public dans le système éducatif.

CRÉCUS

Quotidien national,
édité par la SARL
CELIGNE Éd. & Com.

DIRECTEUR DE PUBLICATION
SAMIR MEHALLA
celigned@gmail.com
cresusdz@gmail.com
Tél. : 044 40 74 96

DIRECTEUR DE REDACTION
SAID MEKLA

REDACTRICE EN CHEF
ASSIA MEKHENNEF

Rédaction/Administration

MAISON DE LA PRESSE
TAHAR DJAOUT
1, RUE BACHIR ATTAR
1^{er} MAI - ALGER

Marketing : 0770 150719
dp@cresus.dz
Site : www.cresus.dz
R. C. : 15B 0808682- 09/00

Impression : EPE/SPA SIMPRAL
20 rue de la liberté Alger
Tirage : 3000 exemplaires

« Pour votre publicité
s'adresser à : l'Entreprise
Nationale de Communication,
d'Édition et de publicité »

Agence ANEP 01, avenue
pasteur- Alger

Tél : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48/020.05.13.45
020.05.13.77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

DOCUMENTS OFFICIELS

L'Algérie bascule vers l'apostille

Les citoyens pourront désormais obtenir et vérifier leurs certificats en ligne grâce à une plateforme numérique sécurisée.

L'Algérie s'apprête à abandonner les procédures traditionnelles de légalisation des documents publics destinés à l'étranger au profit du système de l'apostille, à compter du 9 juillet 2026, conformément à la convention de La Haye de 1961.

L'annonce a été faite par le secrétaire d'État auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la communauté nationale à l'étranger, Sofiane Chaib, lors de l'ouverture d'un atelier de formation consacré à la mise en œuvre de ce dispositif, en présence notamment de la haute commissaire à la numérisation, Meryem Benmouloud.

Ce nouveau système s'inscrit dans une démarche de modernisation et de simplification administrative visant à améliorer la qualité des services publics et à réduire les déplacements des citoyens. Il repose sur une plateforme numérique dédiée permettant la délivrance rapide et sécurisée des apostilles.

Selon les autorités, cette réforme contribuera également à renforcer la fiabilité des documents algériens à l'international, à réduire les coûts administratifs et à améliorer le climat des affaires en facilitant les échanges économiques et les investissements.

UNE RÉFORME INTERSECTORIELLE

Le dispositif a été préparé en coordination avec plusieurs secteurs ministériels, notamment ceux de l'Intérieur, de la Justice, de l'Enseignement supérieur, de



l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle, ainsi qu'avec la Banque d'Algérie, qui a contribué à la mise en place de modèles sécurisés et bilingues.

Dans un premier temps, l'apostille concernera les documents délivrés par ces administrations et destinés aux pays membres de la convention de La Haye. Les autres documents resteront soumis aux procédures classiques de légalisation.

SIMPLIFICATION DES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Avec cette réforme, les citoyens n'auront plus à se déplacer vers les services centraux ou régionaux du ministère des Affaires étrangères pour faire légaliser leurs documents. L'objectif est de rapprocher l'administration de l'utilisateur et de moderniser durablement les services

consulaires.

À cet égard, Meryem Benmouloud a souligné que l'adoption du système de l'apostille constitue une étape stratégique traduisant la volonté de l'État de s'intégrer à un système international moderne fondé sur la simplification des procédures, le renforcement de la confiance et la reconnaissance mutuelle des documents publics entre les États parties à la convention de La Haye de 1961.

Selon elle, ce dispositif poursuit un double objectif : simplifier les démarches administratives et renforcer la confiance dans les documents officiels échangés entre États, tout en s'appuyant sur la numérisation pour améliorer l'efficacité des services publics.

UNE PLATEFORME NUMÉRIQUE SÉCURISÉE

La future plateforme permet-

tra la dématérialisation complète des procédures liées à l'apostille, depuis le dépôt des demandes jusqu'à la délivrance et à la vérification des certificats. Les citoyens pourront ainsi suivre leurs dossiers à distance, recevoir des notifications automatiques et accéder à un service disponible 24 heures sur 24.

Le système prévoit également un espace numérique unifié destiné à faciliter la coordination entre les différentes administrations concernées, ainsi qu'un tableau de bord permettant le suivi et l'évaluation de l'activité aux niveaux central et local.

La plateforme a été conçue selon des normes élevées de sécurité, avec une séparation stricte entre l'environnement destiné aux usagers via Internet et les réseaux administratifs sécurisés, notamment le réseau souverain Iries.

UNE TRANSFORMATION ADMINISTRATIVE D'ENVERGURE

L'interconnexion des systèmes d'information des différents secteurs concernés a permis la création d'un registre électronique unifié de l'apostille, une première en Algérie.

Ce dispositif permettra d'identifier les demandeurs via le numéro d'identification national, d'assurer la traçabilité des certificats délivrés et de garantir l'authenticité des documents grâce à des identifiants numériques uniques, vérifiables également par les autorités étrangères des États signataires de la convention de La Haye.

Pour accompagner le déploiement de la plateforme, un programme de formation de 200 cadres est en cours. Selon la haute commissaire à la numérisation, ce projet s'inscrit dans une démarche plus large de modernisation de l'administration, axée sur l'efficacité, la transparence et l'amélioration des services aux citoyens.

Synthèse Smail R.

STANDARDISATION DES ÉQUIPEMENTS DE SANTÉ

Lancement d'un nouveau référentiel national

Le ministère de la Santé a lancé, jeudi dernier, un référentiel national des équipements de santé, un cadre normatif inédit définissant les équipements médicaux essentiels dans les structures sanitaires. Ce dispositif vise à harmoniser les standards à l'échelle nationale, à améliorer la gouvernance du système de santé et à optimiser les investissements publics dans le secteur.

Élaboré selon les recommandations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et adapté au contexte national, le référentiel prend en compte les niveaux de soins, les spécialités médicales, les ressources disponibles ainsi que les capacités de maintenance. Structuré autour de quatre niveaux de soins (primaire, secondaire, spécialisé régional et de référence nationale), il associe experts et cliniciens dans sa mise à jour régulière. Conçu sous forme de plateforme numérique, il permet une gestion centralisée des données et sert d'outil d'aide à la décision pour la planification des équipements. Ce référentiel constitue, désormais, un instrument clé pour encadrer les investissements, réduire les disparités entre établissements et moderniser le système de santé.

LIGNE MINIÈRE EST

Un projet à échéance serrée

En visite de travail de deux jours dans la wilaya de Tébessa, le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, a réaffirmé, jeudi, l'exigence d'un strict respect des délais de réalisation du projet de la ligne ferroviaire minière Est, l'un des chantiers structurants les plus importants du secteur des transports en Algérie.

Sur le terrain, le ministre a inspecté plusieurs segments du projet, notamment les ouvrages d'art situés aux points kilométriques (PK 25 et PK 26). À cette occasion, il a insisté sur la nécessité de mobiliser l'ensemble des moyens humains et matériels nécessaires afin de finaliser les travaux restants dans les meilleurs délais, soulignant l'importance stratégique de cette infrastructure pour le développement de la filière minière et le renforcement de la logistique nationale. Au PK 34, dans la commune d'El Houidjbat, le ministre a suivi l'avancement des opérations de pose de ballast et de nivellement sur un tronçon reliant Oued Kebrit, à la frontière administrative entre Souk Ahras et Tébessa, jusqu'à la mine de Bled El Hadba à Bir El Ater. Il a salué les efforts continus des équipes mobilisées jour et



nuit sur le terrain, mettant en avant la contribution des entreprises nationales de réalisation impliquées dans le projet. Dans son intervention, Abdelkader Djellaoui a également transmis les salutations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, aux travailleurs des groupes publics mobilisés, notamment Cosider Travaux publics, Cosider Ouvrages et la Société algérienne des ponts et travaux d'art (Sapta), en reconnaissance de leur engagement dans la concrétisation de ce chantier structurant. Longue de 422 km, la ligne ferroviaire minière Est relie le port d'Annaba aux gisements de Bled El Hadba, en traversant Boucheouf (Guelma), Souk Ahras,

Tébessa et Djebel Onk. Sur ce tracé, 177 km se situent dans la seule wilaya de Tébessa, confirmant le rôle central de cette région dans le développement du réseau ferroviaire dédié au transport des ressources minières.

Ce projet vise à renforcer la capacité d'exportation des minerais, à réduire les coûts logistiques et à améliorer la compétitivité du secteur minier national, dans un contexte où l'Algérie cherche à diversifier ses revenus hors hydrocarbures.

Le ministre a poursuivi, hier, sa visite avec le lancement de nouveaux projets structurants, dont l'extension des infrastructures techniques de l'aéroport Larbi-Tébessi, ainsi que le dédoublement de la RN83 sur un tronçon de 20 km reliant Hammamet à Bir Mokadem. Ces projets s'inscrivent dans une dynamique plus large de modernisation des infrastructures de transport dans la région.

À travers cette visite, les autorités entendent réaffirmer la priorité accordée aux grands projets structurants, considérés comme essentiels pour le désenclavement de l'Est du pays et la dynamisation de l'économie locale.

LANCEMENT À ADRAR DU GAZODUC TRANSSAHARIEN

L'Afrique des infrastructures en action

Bien plus qu'un simple gazoduc de transit, le TSGP constitue un véritable corridor de développement énergétique et industriel pour l'Afrique subsaharienne.

Les travaux de réalisation du projet du gazoduc transsaharien (TSGP), destiné à acheminer le gaz du Nigeria vers l'Europe en passant par le Niger et l'Algérie, ont été officiellement lancés. Les premiers coups de pioche du tronçon traversant le territoire algérien ont été donnés jeudi dernier à Adrar, en présence des ministres chargés des hydrocarbures de l'Algérie, Mohamed Arkab, du Nigeria, Ekperikpe Ekpo, et du Niger, Hamadou Tini.

Le début des travaux intervient après la validation, mercredi dernier, à Alger, du rapport final de l'étude de faisabilité, marquant le passage de la phase de planification à celle de la réalisation effective de cette infrastructure énergétique majeure.

Dans son allocution lors de la cérémonie de lancement, Mohamed Arkab a qualifié cet événement de «moment historique» dans le processus de concrétisation du gazoduc transsaharien, considéré comme l'un des projets énergétiques les plus ambitieux du continent africain.

Le ministre a rappelé que cette avancée intervient à la suite de la cinquième réunion ministérielle du comité de pilotage du projet, tenue à Alger, au cours de laquelle les trois pays partenaires ont approuvé les résultats de l'étude de faisabilité réalisée par le cabinet international Penspen et validé le lancement des phases opérationnelles du projet.

Cette décision traduit, selon lui, la détermination commune de l'Algérie, du Nigeria et du Niger à accélérer la mise en œuvre d'une infrastructure stratégique appelée à transformer durablement la carte énergétique du continent.

UN TRACÉ OPTIMISÉ

Dans sa section algérienne, le gazoduc transsaharien (TSGP) empruntera le corridor de la route transsaharienne depuis la frontière algéro-nigérienne jusqu'au Centre national de dispatching du gaz (CNDG) de Hassi R'Mel.

Son tracé a été optimisé afin de longer les principales infrastructures existantes,



notamment les réseaux routiers et les gazoducs déjà en exploitation, permettant ainsi de tirer parti des synergies logistiques et techniques offertes par les installations en place.

À partir du hub gazier stratégique de Hassi R'Mel, le TSGP sera raccordé au réseau national de transport de gaz ainsi qu'aux infrastructures d'exportation actuellement opérationnelles en Algérie, assurant ainsi son intégration optimale aux systèmes régionaux et internationaux d'acheminement du gaz naturel.

NIGER : LANCEMENT DÉBUT 2027

Le lancement des travaux de la section nigérienne du projet est prévu pour le début de l'année prochaine, a annoncé le ministre nigérien Hamadou Tini, qui a indiqué que sur instruction des chefs d'État, une cérémonie identique à celle de jeudi sera programmée en présence des ministres d'État.

Il convient de rappeler que Sonatrach est déjà à pied d'œuvre au Niger. Au mois de mars dernier, Sonatrach avait dépêché

une équipe en mission de travail à Niamey afin d'y recueillir les données techniques afférentes au tracé situé sur le territoire nigérien.

L'INTÉRÊT SOUTENU DE TEBBOUNE

Pour Mohamed Arkab, le TSGP dépasse largement sa dimension énergétique. Il constitue un projet de développement à fort impact économique et social, susceptible de générer des investissements considérables, de créer des milliers d'emplois et de stimuler la croissance dans les régions traversées. Le ministre a souligné que cette avancée s'inscrit dans la vision du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, visant à renforcer la coopération africaine et à promouvoir les partenariats Sud-Sud à travers des projets structurants au service du développement partagé des peuples du continent.

Signe de l'intérêt du président de la République pour le projet, l'audience qu'il a accordée mercredi au ministre d'État des Ressources pétrolières (gaz) de la République fédérale du Nigeria, Ekperikpe Ekpo,

ainsi qu'au ministre du Pétrole de la République du Niger, Hamadou Tini, et aux délégations qui les accompagnaient. Une audience durant laquelle le Président a exprimé un intérêt particulier et soutenu pour la concrétisation de cette infrastructure stratégique.

LEVIER D'INTÉGRATION RÉGIONALE

Le projet bénéficie d'un ancrage institutionnel africain solide, étant inscrit parmi les initiatives structurantes soutenues dans le cadre des programmes continentaux d'intégration des infrastructures.

Dans un contexte mondial marqué par une demande croissante en gaz naturel et par la recherche de nouvelles sources d'approvisionnement fiables, le gazoduc transsaharien apparaît comme une réponse stratégique aux enjeux de sécurité énergétique.

Long de plus de 4 000 km, le gazoduc aura une capacité de transport de 20 à 30 milliards de mètres cubes de gaz par an, ce qui en fait l'un des plus importants projets d'infrastructures énergétiques en Afrique et dans le monde.

Ce type de projet peut contribuer au développement économique, au renforcement de la coopération entre les pays traversés, stimuler le développement industriel et énergétique des régions concernées et améliorer l'accès à l'énergie au profit des populations locales.

Pour le directeur exécutif de la Commission africaine de l'énergie, Rashid Ali Abdallah, le TSGP est un levier stratégique pour renforcer l'intégration énergétique africaine, élargir l'accès à l'énergie et stimuler le développement économique des pays concernés.

Dans une déclaration à l'APS, Ali Abdallah a estimé que les projets d'interconnexion énergétique tels que le gazoduc transsaharien doivent permettre aux pays africains de mieux bénéficier de leurs propres ressources énergétiques, au-delà de leur contribution aux exportations vers les marchés internationaux

S. Smati

SONELGAZ-INTERNATIONAL

Une centrale de 40 mW bientôt lancée au Tchad

En marge de l'inauguration de la centrale de Gorou Banda au Niger, le ministre de l'Énergie, Mourad Adjaj, a annoncé le lancement imminent de la pose de la première pierre d'une centrale électrique de 40 mégawatts à N'Djamena. Ce projet s'inscrit dans l'accord signé en mai dernier entre l'Algérie et le Tchad et sera réalisé par Sonelgaz-International, dans le cadre de son expansion en Afrique.

Le ministre a également évoqué d'autres projets en préparation sur le continent, notamment en Côte d'Ivoire et au Mozambique, soulignant l'intérêt croissant pour l'expertise algérienne dans le domaine énergétique. Au Niger, la centrale de Gorou Banda a été inaugurée à Niamey, un projet réalisé en un temps record et accompagné d'études pour renforcer le réseau électrique national.

À travers ces initiatives, l'Algérie renforce sa présence dans le secteur énergétique africain et sa coopération Sud-Sud.

BANQUE AFRICAINE DE L'ÉNERGIE
Mise en service prévue en juillet

La Banque africaine de l'énergie sera officiellement lancée en juillet prochain, a annoncé, jeudi, le secrétaire général de l'Organisation des producteurs de pétrole africains (APPO), l'Algérien Farid Ghezali.

Cette nouvelle institution continentale, dont l'Algérie figure parmi les premiers pays engagés, vise à doter l'Afrique d'un mécanisme de financement indépendant, destiné à renforcer la souveraineté énergétique du continent et à soutenir le développement économique des États africains. Dans une déclaration à l'APS, Farid Ghezali a indiqué que la création de cette banque répond à une «nécessité», dans un contexte marqué par le désengagement progressif des bailleurs de fonds internationaux du financement des énergies fossiles, alors même que l'Afrique dispose encore d'importantes ressources énergétiques non exploitées. La future institution



aura pour mission de financer des projets stratégiques sans dépendre de contraintes extérieures. Elle jouera également un rôle clé dans la réduction des risques liés aux projets énergétiques en attente de financement.

Dotée d'un capital initial de 500 millions de dollars, la banque ambitionne d'atteindre 2 milliards de dollars dès l'année prochaine. Par la suite, elle pourra accueillir des capitaux étrangers, selon un statut distinct de celui

des membres fondateurs, a précisé le responsable de l'APPO.

Les pays membres soumettront leurs projets, tandis que l'institution sera ouverte à l'ensemble des pays africains, qu'ils soient membres ou non de l'APPO. Tout projet jugé bancable et contribuant au développement énergétique pourra être financé.

La banque accordera une attention particulière aux projets structurants et transfrontaliers, notamment les oléoducs, les interconnexions électriques et les infrastructures de valorisation des hydrocarbures.

Évoquant le projet du gazoduc transsaharien (TSGP), Farid Ghezali a souligné qu'il illustre parfaitement la dynamique de coopération énergétique intra-africaine. Déjà avancé, ce projet pourrait également bénéficier du soutien de la future banque, dont l'orientation stratégique privilégie les initiatives d'intégration régionale et transfrontalière.

DES ACTIFS DE 21 MILLE MILLIARDS DE DINARS

Ce que disent les chiffres de la Banque d'Algérie

Le dernier bilan révèle une structure financière dominée par les titres souverains et la masse monétaire en circulation, La Banque d'Algérie a publié, dans sa situation financière mensuelle rendue publique au Journal officiel, un bilan global de 21 113,28 milliards de dinars à fin novembre 2025.

Ce document, établi selon les normes comptables des banques centrales, présente une photographie de la situation financière de l'institution d'émission. Il ne s'agit ni de ressources disponibles pour le budget de l'État ni de liquidités mobilisables, mais d'un équilibre comptable entre actifs et passifs.

DES ACTIFS DOMINÉS PAR L'OR ET LES TITRES PUBLICS

À l'actif, l'or représente 3 027,69 milliards de dinars, confirmant son rôle central dans les réserves officielles, dans un contexte international où le métal jaune demeure un actif refuge.

Les avoirs en devises s'élèvent à 1 368,62 milliards de dinars, tandis que les droits de tirage spéciaux atteignent 559,77 milliards de dinars, reflétant la composante extérieure des réserves de change.

Les participations et placements totalisent 4 951,85 milliards de dinars, auxquels s'ajoutent 382,89 milliards de dinars de contributions aux institutions financières internationales et régionales.

Le poste le plus important reste celui des titres émis ou garantis par l'État, évalué à 8 164,41 milliards de dinars, traduisant le poids des instruments de financement public dans les actifs de la Banque centrale.

Le bilan fait également état d'avances à



l'État de 1 082,64 milliards de dinars, de dépôts de 1 543,14 milliards, d'actifs immobilisés nets de 27,16 milliards et d'autres actifs pour 289,24 milliards de dinars.

LA PART BELLE À LA CIRCULATION FIDUCIAIRE

Au passif, les billets et pièces en circula-

tion constituent le principal poste, avec 9 654,89 milliards de dinars. Ce chiffre reflète la masse de liquidité détenue hors du système bancaire et en circulation dans l'économie.

Indicateur clé de la masse monétaire, ce niveau doit néanmoins être interprété à la lumière de plusieurs facteurs, notamment l'inflation, le niveau d'activité économique

et le degré de recours aux moyens de paiement électroniques.

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET POSITION DU TRÉSOR PUBLIC

Les engagements liés aux droits de tirage spéciaux s'élèvent à 711,25 milliards de dinars, tandis que les obligations internationales de paiement atteignent 1 073,44 milliards de dinars.

Les contreparties des allocations de DTS représentent 546,10 milliards de dinars.

Le compte courant créditeur du Trésor public affiche 1 821,93 milliards de dinars, traduisant la position financière de l'État auprès de la Banque centrale.

Les comptes des banques et institutions financières s'élèvent à 1 257,22 milliards de dinars.

Les autres éléments du passif comprennent le capital (700 milliards de dinars), les réserves (946,15 milliards), les provisions (700 milliards) ainsi que divers passifs pour 4 764,65 milliards de dinars.

En somme, le bilan de la Banque d'Algérie est structurellement équilibré, l'actif et le passif s'établissant tous deux à 21 113,28 milliards de dinars.

Ce total ne constitue pas une enveloppe financière disponible, mais reflète l'organisation du système monétaire national, entre réserves, titres publics, liquidité en circulation et engagements institutionnels.

MOBILIER, HABITAT ET TEXTILE

Les Espagnols misent sur le potentiel algérien

La Generalitat Valenciana renforce sa stratégie d'internationalisation en misant sur le marché algérien, considéré comme l'un des plus prometteurs d'Afrique du Nord. À travers une mission commerciale pilotée par Ivace+i Internacional, plusieurs entreprises valenciennes spécialisées dans le mobilier, l'habitat et le textile de maison explorent de nouvelles perspectives d'affaires et d'investissement en Algérie.

Organisée dans le cadre du Plan de promotion extérieure 2026, cette initiative est menée en partenariat avec l'Association

nationale des fabricants et exportateurs de meubles d'Espagne (ANIEME).

Elle vise à accompagner les entreprises valenciennes dans leur diversification à l'international et à renforcer leur présence sur un marché en pleine relance.

L'intérêt croissant pour l'Algérie s'explique par la normalisation progressive des relations commerciales avec l'Espagne, après plusieurs années de restrictions ayant freiné les échanges économiques entre les deux pays. Cette évolution favorise la reprise des importations et la relance de

nombreux projets dans les secteurs de la construction, de l'habitat et de l'équipement.

LE SEGMENT « CONTRACT » AU CŒUR DES OPPORTUNITÉS

La mission accorde une attention particulière au canal « contract », qui couvre l'aménagement complet des hôtels, bureaux, complexes résidentiels et espaces commerciaux.

Ce segment offre des perspectives importantes aux entreprises valenciennes, reconnues pour leur savoir-faire en matière de

design, de fabrication et de personnalisation de produits à forte valeur ajoutée.

Au-delà de la prospection commerciale, la délégation entend également évaluer le potentiel réel du marché algérien et identifier les futurs projets susceptibles d'accueillir des partenaires étrangers dans les domaines du mobilier et de l'aménagement intérieur.

Cette démarche s'inscrit dans une stratégie plus large visant à consolider la présence des entreprises valenciennes sur les marchés internationaux à fort poten-

tiel. Ces derniers mois, les autorités valenciennes ont multiplié les initiatives de promotion économique en Algérie, notamment à travers la participation à des salons professionnels et à des rencontres consacrées aux opportunités d'investissement.

À travers cette mission, la Generalitat entend soutenir la compétitivité de ses entreprises, diversifier leurs débouchés à l'export et renforcer le positionnement international de filières stratégiques telles que le mobilier, l'habitat et le textile de maison.

COMMERCE

Un salon des produits algériens à Genève

Lors de sa rencontre avec Alain Roland, président de la Chambre de commerce et d'industrie Suisse-Algérie, Kamel Rezig a examiné les perspectives de coopération entre l'Algérie et la Suisse ainsi que les moyens de renforcer les partenariats entre les entreprises des deux pays. Les discussions ont également porté sur la promotion des exportations algériennes vers le marché suisse et sur le rôle de la Chambre dans le rapprochement des milieux d'affaires.

Les deux parties ont souligné l'importance de renforcer les contacts entre les opérateurs économiques à travers l'organisation de rencontres professionnelles et d'événements dédiés à l'investissement et au commerce. Dans ce cadre, il a été

convenu d'œuvrer à l'organisation, à Genève, d'une exposition de produits agricoles algériens afin de valoriser le potentiel agricole national, promouvoir la qualité des produits locaux et ouvrir de nouvelles perspectives aux exportateurs algériens.

VERS LA CRÉATION D'UN CONSEIL D'AFFAIRES ALGÉRO-JAPONAIS

Par ailleurs, le ministre a reçu l'ambassadeur du Japon en Algérie, Suzuki Kotaro, avec lequel il a passé en revue l'état des échanges commerciaux algéro-japonais ainsi que les perspectives de leur développement. Les discussions ont mis l'accent sur le renforcement du partenariat économique et l'intensification des

échanges commerciaux au service des intérêts communs des deux pays.

Les deux responsables ont également évoqué les mécanismes d'accompagnement des opérateurs économiques, notamment à travers le projet de création d'un Conseil d'affaires algéro-japonais, destiné à faciliter les contacts entre les entreprises, à identifier de nouvelles opportunités de partenariat et à dynamiser les échanges commerciaux.

À l'issue de ces rencontres, les parties ont réaffirmé leur volonté de poursuivre la concertation et la coordination afin de porter la coopération économique et commerciale à un niveau supérieur et de diversifier davantage les domaines de collaboration.

AGRICULTURE

Les bénéficiaires des autorisations dévoilés

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Yacine Oualid, a annoncé la mise en place d'une page dédiée à la transparence sur le site du ministère. Elle permet désormais au public d'accéder à l'ensemble des autorisations accordées aux opérateurs économiques, notamment dans le domaine des importations et des intrants agricoles. Cette initiative vise à renforcer la culture de la reddition des comptes et à améliorer la transparence dans la gestion des autorisations administratives. Selon le ministre, un projet de texte réglementaire est également en cours afin de renforcer la prévention et la lutte contre la corruption, en coordination avec l'Autorité supérieure de transparence.

Enfin, toutes les procédures liées aux autorisations seront progressivement numérisées afin de limiter les pratiques opaques et garantir une meilleure gouvernance du secteur.

FINANCEMENT DE PROJETS D'ASSOCIATIONS DE JEUNES

Signature de 100 conventions

Cent (100) conventions de financement de projets au profit d'associations de jeunes ont été signées, jeudi, par le ministre de la Jeunesse, au titre de l'année 2026, l'objectif étant de renforcer leur contribution à l'encadrement et à l'accompagnement des jeunes.

Présidant la cérémonie de signature, le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse, Mustapha Hidaoui, a souligné que le financement de ces projets visait à «permettre aux associations de jeunes partenaires de concrétiser leurs projets destinés à contribuer à l'encadrement des jeunes, à renforcer leur insertion face aux défis, et à les sensibiliser aux risques des fléaux sociaux, notamment la drogue». Le ministre a également précisé que le financement de ces projets tendait à «insuffler une nouvelle dynamique aux clubs de jeunes à travers les différentes structures du secteur et à les moderniser afin d'assurer la pérennité de leurs activités tout au long de l'année, d'attirer le plus grand nombre de jeunes possible et de les accompagner».

A cette occasion, Hidaoui a réaffirmé la détermination du secteur à poursuivre son soutien aux associations de jeunes afin de consolider leurs rôles dans la société, soulignant «la nécessité d'une formation continue de la ressource humaine, particulièrement à la lumière des développements technologiques et des usages des techniques de l'intelligence artificielle». Evoquant les critères adoptés pour le financement des projets associatifs, le ministre a mis l'accent sur le principe de la réalisation d'un impact social tangible du projet, de sa durabilité sur le terrain et de sa conformité avec les priorités tracées par l'Etat en matière d'encadrement et d'accompagnement de la jeunesse, tout en passant en revue les clauses contenues dans le cahier des charges relatif au financement de ces projets. A cet égard, Hidaoui a fait part du



recours au numérique lors des différentes étapes du financement, à l'instar de l'inscription des projets via une plateforme dédiée, afin de «garantir les principes d'intégrité, de transparence et d'égalité des chances entre les différentes associations de jeunes partenaires».

Il convient de noter que la cérémonie de signature, à laquelle ont pris part 400 participants représentant 100 associations actives à travers les différentes wilayas du pays, a été marquée par la présentation de modèles de projets associatifs réussis, financés au titre de l'année écoulée.

OUVERTURE DU JAMBORÉE MOHAMED BOURAS

En outre, Mustapha Hidaoui a présidé, jeudi à Alger, l'ouverture du Jamborée Mohamed Bouras, organisé par les Anciens scouts musulmans algériens (SMA). Présidant l'ouverture de cet événement organisé au camp de jeunes cheikh El Mokrani à Sidi Fredj sous le slogan «Le scoutisme, école de patriotisme», Hidaoui a souligné que cette rencontre constitue «un modèle unique d'activités scoutistes permettant aux scouts d'acquérir une série de compétences et de valeurs leur assurant une présence consciente et une haute qualification pour

accomplir leur devoir national». Il a, dans ce contexte, appelé les chefs scouts participant à cette rencontre à s'inspirer des valeurs de patriotisme et de sacrifice incarnées par le martyr Mohamed Bouras tout au long de son parcours militant, à s'enorgueillir des sacrifices des martyrs et à les transmettre aux générations montantes. De son côté, le Commandant général des anciens SMA, Mustapha Saâdoun, a affirmé que le Jamborée Mohamed Bouras s'inscrit dans le cadre des activités des Anciens scouts pour célébrer la Journée nationale du Scout, coïncidant avec le 29 mai de chaque année.

Et d'ajouter que ce rassemblement, organisée sur 3 jours et regroupant des chefs scouts de 50 wilayas, visait à ancrer les valeurs nationales incarnées par le fondateur du mouvement du scout, le martyr Mohamed Bouras, et constituait une opportunité pour les chefs scouts de se connaître, de s'encadrer, d'unir leurs rangs et leurs efforts. A noter que cette rencontre verra l'organisation d'ateliers éducatifs, sportifs et compétitifs, dans le cadre des activités des anciens scouts, en plus d'aborder d'autres thèmes tels que le dossier de la mémoire qui tend à enraciner les valeurs nationales chez les jeunes.

IMMIGRATION AU QUÉBEC

Les Algériens dans le top 3

Les Algériens figurent toujours parmi les nationalités les plus représentées dans l'immigration récente au Québec. En 2025, ils arrivent à la troisième place du classement des pays de naissance des nouveaux immigrants. La province du Québec continue d'attirer les Algériens, malgré le durcissement des conditions de régularisation des étrangers au Canada. Selon les dernières données de l'Institut de la statistique du Québec, basées sur les chiffres du ministère de l'Immigration, 4.377 nou-

veaux ressortissants nés en Algérie ont été admis comme immigrants au Québec en 2025. Les Algériens nouvellement admis à la résidence légale dans la province francophone canadienne au cours de l'année passée représentent 7,3 % du total des nouveaux arrivants, s'établissant au troisième rang derrière les Français (8.803 personnes, avec un taux de 14,6 %) et les Camerounais (9.357 personnes, soit 15,6 % du total des étrangers). Sur la période 2021 - 2025, l'Algérie occupe la quatrième

place des pays de naissance des immigrants admis au Québec, avec un total de 16.957 personnes, soit un taux de 5,8 % de l'ensemble des admissions, selon toujours les données de l'Institut de la statistique du Québec. Les derniers chiffres démontrent également que les Algériens figurent toujours dans le top cinq des nationalités les plus représentées dans la province du Québec durant les cinq dernières années, confirmant l'attractivité de cette destination auprès des Algériens.

FEUX DE FORÊTS

43 incendies maîtrisés dans plusieurs wilayas

La Direction générale de la Protection civile a annoncé l'extinction de 43 incendies dans plusieurs wilayas du



pays, jusqu'à 8h00 ce vendredi matin. Selon un communiqué de la Direction, les services de la Protection civile ont réussi à maîtriser définitivement 43 incendies, dont un incendie de broussailles dans la localité de Zerga, commune de Bordj Ben Azzouz, dans la wilaya de Biskra, un incendie de végétation et de broussailles dans la zone d'Aqlet Ed-Dia, commune d'El Abadla, dans la wilaya de Béchar et un incendie de forêt dans la région de Maqsem, commune de Had Sahary, dans la wilaya de Djelfa. Par ailleurs, dans la wilaya de Mostaganem, un incendie de forêt a été maîtrisé dans la forêt du quartier El Wiam, commune de Sayada. Un autre incendie de broussailles et de végétation a également été éteint dans la zone de l'oued Temlaht, commune de Larjam, dans la wilaya de Tissemsilt. Dans la wilaya de Tipaza, les services de la Protection civile ont également maîtrisé un incendie de broussailles et de végétation dans le secteur du nouveau quartier, commune de Douaouda.

DÉGUISE EN FEMME

Un voleur arrêté à El Eulma

Les services de police de la daïra d'El Eulma, dans la wilaya de Sétif, ont arrêté un individu pris en flagrant délit de vol. Fait insolite, le suspect circulait déguisé en femme dans les rues de la ville. Les policiers ont découvert en sa possession une réplique d'arme à feu en plastique, des accessoires de maquillage et une chaîne en métal jaune dérobée. Selon un communiqué de la sûreté de wilaya de Sétif publié mercredi, l'affaire a été révélée lors d'une patrouille effectuée par des policiers de la brigade judiciaire en civil. Les agents ont remarqué plusieurs citoyens poursuivant une personne vêtue d'habits féminins. Avec l'aide des habitants du quartier, ils ont procédé à son interpellation avant de découvrir qu'il s'agissait d'un jeune homme de 25 ans déguisé en femme. Dans le même temps, le propriétaire d'une bijouterie a signalé le vol d'un bijou commis dans son commerce par la personne arrêtée. Selon l'enquête, le suspect s'était présenté sous une apparence féminine, tant par sa tenue que par sa manière de parler, avant de s'emparer d'une chaîne en or. La fouille du mis en cause a permis de retrouver la chaîne volée, ainsi qu'une réplique d'arme à feu en plastique et divers accessoires de maquillage utilisés lors de l'opération. Le bijou a ensuite été restitué à son propriétaire. À l'issue de l'enquête, le suspect a été présenté devant le procureur de la République près le tribunal d'El Eulma.

PARTICIPATION DE L'ALGÉRIE AU MONDIAL 2026

Émission d'un timbre-poste

Le président de la Fédération algérienne de football, Walid Sadi, et le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, ont coprésidé, mercredi 3 juin, la cérémonie officielle d'oblitération du timbre-poste commémoratif émis en l'honneur de la participation de l'équipe nationale à la Coupe du monde 2026, a indiqué jeudi la FAF sur son site officiel. Selon la même source, ce timbre rend hommage à la qualification

des Verts pour la phase finale de la Coupe du monde de la FIFA 2026 et à l'ensemble des acteurs ayant contribué à cet accomplissement sportif. Plusieurs responsables institutionnels ainsi que des représentants du mouvement sportif national ont pris part à la cérémonie, organisée dans une atmosphère de célébration et de fierté autour de l'équipe nationale, ajoute le communiqué de l'instance fédérale. Les organisateurs ont sou-

ligné que cette initiative vise à immortaliser un moment marquant du football algérien et à préserver la mémoire de cette qualification pour le plus prestigieux tournoi international de la discipline. A travers cette émission, les pouvoirs publics ont également réaffirmé leur soutien au sport national, présenté comme un facteur de cohésion sociale, de rayonnement international et de promotion de l'excellence.



LE CHŒUR COSAQUE DE MOSCOU FAIT DANSER ALGER

Un spectacle époustouflant



Le Chœur Cosaque de Moscou, ensemble folklorique professionnel de Russie, a animé, mercredi soir à Alger, un spectacle époustouflant de chants et danses populaires, rendus dans l'élégance du mouvement et la grâce du geste, devant un public nombreux

Accueilli à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïeh et organisé sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts, en partenariat avec l'ambassade de la Fédération de Russie en Algérie, le spectacle s'est déroulé en présence de l'ambassadeur de la Fédération de Russie en Algérie M. Alexey Solomatine, ainsi que plusieurs représentants de différentes missions diplomatiques accréditées à Alger. Mettant en valeur la richesse du patrimoine musical russe, la dizaine d'artistes du Chœur Cosaque de Moscou a offert au public algérien une expérience artistique unique, alliant l'authenticité des contenus à la modernité des formes, harmonieusement conjuguées dans une vision contemporaine actualisée.

95 MINUTES DE BONHEUR

Ainsi, les artistes, Andrey Kargopolov, Svetlana Novotochinova, Sergei Alexeev, Antonina Bolshakova, Sergei Zhuravlev, Doria Dmitrienko, Lilia Lokteva, Vladimir Pudovkin et Voleiry Sharkanian, dirigés par M. Novotochihov, ont enchaîné, durant près de 95 minutes, plusieurs danses populaires qui ont soutenu des chants folkloriques et religieux de Russie. Parmi les pièces les plus emblématiques rendues par le Chœur russe et que le public a repris, «Ne dlya mehya», «Pulya», Marusya», «Katucha», «Lubo», «Koh», «Kalinka» et «Podmoskovnie Vechera».

RENFORCER LES ÉCHANGES CULTURELS

Dans des atmosphères de grand soir, l'éclairage soigneusement élaboré, a été des plus concluants, accompagnant les interprètes selon que l'ambiance soit solennelle ou festive, ce qui a donné davantage de relief aux différentes séquences du spectacle. Cette représentation s'inscrit dans le cadre d'une tournée internationale qu'entreprend actuellement l'ensemble», cette escale en Algérie «est très importante à plus d'un titre», dans la mesure où elle marque «notre bonheur de nous produire

pour la première fois à Alger», et «renforce les échanges culturels et artistiques entre l'Algérie et la Fédération de Russie», a déclaré le directeur artistique de cet ensemble vocal polyphonique.

ELÉGANCE MOSCOVITE

Les chorégraphies, exécutées avec élégance et vigueur, ont illustré une partie de la diversité de l'expression artistique russe, héritée de la tradition cosaque, à l'instar de l'impressionnante maîtrise du maniement des sabres qui a constitué l'un des moments forts de la soirée et que le public a beaucoup apprécié et longtemps applaudi. Fondé en 2013, le Chœur Cosaque de Moscou est spécialisé dans l'interprétation des chants traditionnels et religieux de cette région de Russie, avec un répertoire qui associe chants folkloriques, compositions spirituelles et performances scéniques spectaculaires. Les artistes se distinguent également par leurs costumes traditionnels aux couleurs éclatantes, richement ornés de broderies inspirées du patrimoine culturel russe et conçues pour mettre en valeur et rendre plus visible chaque mouvement, simple ou acrobatique des différentes danses tourbillonnantes qui ajoutent de l'esthétique aux spectacles.

R. C / APS

COURT MÉTRAGE

Atelier d'écriture de scénarios en juillet

L'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (Aarc) organise, du 19 au 28 juillet prochain à Alger, un atelier intensif sur l'écriture et le perfectionnement du scénario au profit de porteurs de projets de films courts métrages, indique cet établissement public dans un communiqué. Les candidats souhaitant participer à cet atelier, prévue à «Dar Abdeltif», sont invités à soumettre leurs projets avant le 25 juin prochain, via un formulaire électronique accessible sur le compte officiel de l'ARRC sur les réseaux sociaux. Six projets seront sélectionnés pour participer aux ateliers d'écriture et de développement du scénario dont les porteurs bénéficieront d'un accompagnement artistique et technique du scénariste et réalisateur algérien Rabah Slimani, précise la même source.

THÉÂTRE POUR ENFANTS

Diverses activités à Saïda

La maison de la culture et des arts de la wilaya de Saïda accueille, à partir le 31 mai dernier, les activités de la 4e édition des «Journées du théâtre de l'enfant», organisées à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de l'enfance, coïncidant avec le 1er juin de chaque année, a-t-on appris auprès de cet établissement culturel. Cette manifestation, qui se poursuivra jusqu'au 9 juin prochain, réunira des artistes, des créateurs et des associations culturelles locales et nationales qui proposeront diverses activités destinées aux enfants, notamment des expositions dédiées à la petite enfance, des ateliers de dessin, d'arts plastiques et de travaux manuels, ainsi que des activités et jeux éducatifs visant à développer les capacités créatives des jeunes participants, selon la même source. Des ateliers de formation dans les domaines du conte, du théâtre, du dessin et du coloriage, encadrés par des artistes et des animateurs spécialisés, seront également programmés. Le programme de cette manifestation comprend aussi des séances de lecture et d'animation à la bibliothèque pour enfants relevant de la maison de la culture. Les enfants auront rendez-vous, en outre, avec plusieurs spectacles artistiques, cinématographiques et de théâtre. Cette manifestation vise à offrir aux enfants un espace à la fois récréatif et éducatif durant les vacances, à promouvoir la pratique culturelle et artistique chez les jeunes, ainsi qu'à découvrir et encourager les jeunes talents à exprimer leur créativité dans différents domaines culturels et artistiques.

THÉÂTRE

La pièce «Moi et le Scout» présentée à Alger

La pièce de théâtre pour enfants «Moi et le Scout», spectacle fantastique aux contours éducatifs, a été présenté lundi dernier Alger, à l'occasion de la Journée mondiale de l'Enfance. Devant un public nombreux d'enfants, gracieusement accueilli au Théâtre national algérien (TNA) Mahieddine-Bachtarzi, cette nouvelle œuvre artistique, musicale et éducative, produite par la coopérative culturelle «El Mechâal» de Sidi Bel Abbès, a été mise en scène par Seddik Ben Draoua sur un texte de Hichem Bousahla. Dans une ambiance festive, le public a pu suivre les événements et les péripéties d'un spectacle, centré sur les valeurs du scoutisme, tout en rappelant les nobles vertus de l'attachement à la Patrie, l'entraide entre individus, la protection de l'environnement, l'organisation et la discipline, ainsi que l'attachement à la nature. Au cœur d'un champ de citrouilles,



un jeune scout, animé d'une curiosité innocente, s'aventure à la recherche de la «citrouille magique», dont les pouvoirs surnaturels sont racontés et transmis à travers le temps par une légende fantastique, reprise encore par ses amis. Se heurtant au gardien de ce grand champ, un homme vivant dans une mystérieuse cabane, l'enfant va

finalement comprendre que cette légende cachait, en fait, une réalité plus profonde que le mythe qu'elle présentait, en découvrant que le véritable secret résidait dans l'imagination nourrie par la créativité et le travail qui mène à la réussite». La vision à dimension pédagogique de la trame a porté un message éducatif, présenté dans une forme ludique appuyée par des situations comiques et une intrigue solidement construite, qui a permis aux comédiens de bien porter la densité du texte, occupant tous les espaces de la scène, dans un jeu concluant aux échanges, en langue arabe classique, ascendants et soutenus. Dans des conceptions fantastiques renvoyant à l'univers de l'innocence puérile, la bande son de Habib Drici et la scénographie d'Ahmed Ghermoul, ont judicieusement apporté leur contribution à la réussite de ce spectacle, longuement applaudi par les nombreux

enfants présents, qui ont savouré tous les moments de cette représentation dans la délectation. La pièce de théâtre «Moi et le Scout» a récemment remporté le Prix du jury et de l'excellence au Festival arabe du théâtre en Egypte, ainsi que le Prix du meilleur texte au Festival national du théâtre pour enfants d'Adrar. Par ailleurs et dans l'élan de cette même célébration, le TNA a lancé l'atelier du «Petit Conteur», visant à apprendre aux enfants l'«Art de raconter des histoires», encadré par le conteur, Seddik Mahi et l'auteur dramatique Hocine Nadir. Cette initiative vise à développer les compétences des enfants en expression orale et en narration, tout en stimulant leur imagination et leur créativité à travers la découverte de l'art du conteur et de ses différentes techniques, ont expliqué les organisateurs de ces ateliers.

NOUVELLES FRAPPES SIONISTES DANS LE SUD DU LIBAN

Cessez-le-feu en péril

Le Liban se trouve à un tournant décisif, alors que l'avenir de sa frontière sud dépend des négociations en cours.

A lors que le Liban et l'entité sioniste semblaient s'approcher d'un nouvel accord de cessez-le-feu sous médiation américaine, la réalité du terrain est venue rappeler la fragilité des efforts diplomatiques. Dans la nuit de jeudi à vendredi, de nouvelles frappes sionistes ont visé plusieurs localités du sud du Liban, faisant au moins sept morts et plusieurs blessés, quelques heures seulement après l'annonce d'avancées dans les négociations menées à Washington.

L'ESCALADE MILITAIRE SE POURSUIT

La ville de Tyr a payé un lourd tribut. Selon les services de la Défense civile, deux frappes distinctes ont causé la mort de sept personnes. L'une d'elles a touché les abords de l'hôpital Jabal Amel, faisant quatre victimes et plusieurs blessés, tandis qu'une seconde attaque a coûté la vie à trois autres personnes, dont des civils. Parallèlement, l'artillerie et l'aviation sionistes ont poursuivi leurs opérations contre plusieurs villages du sud du Liban, accentuant le climat de tension dans la région.

Ces développements interviennent alors que l'armée sioniste a multiplié les avertissements à destination des habitants de plusieurs localités situées au nord du Litani, les appelant à évacuer immédiatement leurs domiciles. Les autorités libanaises ont signalé d'importants mouvements de population, témoignant de la crainte d'une intensification des opérations militaires.

LE PARI DIPLOMATIQUE DE BEYROUTH

Sur le plan politique, les événements ont ravivé le débat autour de l'avenir du Hez-



bollah et de la question du monopole de l'État sur les armes. Le président libanais Joseph Aoun a défendu le processus de négociation engagé avec le soutien des États-Unis, estimant qu'un accord pourrait entrer en vigueur dans les vingt-quatre heures suivant son approbation définitive. Selon lui, cette initiative représente une occasion majeure de mettre fin aux hostilités et d'ouvrir la voie à une stabilisation durable du sud du pays. Le chef de l'État a insisté sur la nécessité d'éviter toute action susceptible de fournir à l'entité sioniste un prétexte pour retarder son retrait des territoires encore occupés. Il a également rappelé que le déploiement complet de l'armée libanaise jusqu'aux frontières internationales demeure une priorité afin de restaurer pleinement l'autorité de l'État.

LE HEZBOLLAH MAINTIENT SES RÉSERVES

Face à cette approche, le Hezbollah affiche une position beaucoup plus réservée. Son secrétaire général, Naïm Qassem, a rejeté toute idée d'un arrêt des opérations de résistance tant que les attaques sionistes se poursuivent. Il a affirmé que la sécurité des localités sionistes ne pourrait être garantie tant que les villages libanais continueraient à subir bombardements et destructions. Pour le mouvement chiite, toute solution doit impérativement inclure un arrêt total des hostilités et le retrait sioniste des territoires occupés.

Les divergences apparaissent également sur les modalités du futur accord. Les autorités sionistes exigent notamment l'éloignement des combattants du Hezbollah de

la zone située au sud du Litani et la création d'espaces démilitarisés sous contrôle exclusif de l'armée libanaise. Cette disposition figure au cœur du projet négocié à Washington, qui prévoit l'instauration de « zones pilotes » où l'État libanais exercerait seul son autorité sécuritaire.

Dans ce contexte particulièrement sensible, la visite à Beyrouth de l'émissaire français Jean-Yves Le Drian illustre l'implication croissante de la communauté internationale. Reçu par le président Aoun, le président du Parlement Nabih Berri et le Premier ministre Nawaf Salam, le responsable français a réaffirmé le soutien de Paris aux efforts visant à instaurer un cessez-le-feu durable et à renforcer les institutions libanaises. Le gouvernement libanais considère les négociations actuelles comme une opportunité décisive pour sortir de la spirale de violence qui affecte le pays depuis plusieurs mois.

Le Premier ministre Nawaf Salam a estimé que la voie diplomatique restait la moins coûteuse pour le Liban, tout en appelant les différentes parties à privilégier l'intérêt national.

LA PAIX LOIN D'ÊTRE ACQUISE

Malgré les progrès annoncés à Washington, les frappes sionistes, les menaces rétrogrades et les divergences persistantes sur le rôle du Hezbollah montrent que le chemin vers une paix durable demeure semé d'obstacles. Entre impératifs sécuritaires, enjeux de souveraineté et équilibres régionaux, le Liban se trouve une nouvelle fois à la croisée des chemins, suspendu à l'issue de négociations dont dépend largement la stabilité de sa frontière sud.

R.I/agences

AFFRONTLEMENTS À MOGADISCIO

L'impasse politique se durcit

La crise politique qui secoue la Somalie depuis plus d'un an a franchi un nouveau seuil de gravité. Après des mois de désaccords entre le gouvernement fédéral et l'opposition autour des réformes institutionnelles et du processus électoral, les tensions se sont déplacées dans les rues de Mogadiscio, où des affrontements armés ont opposé les forces gouvernementales à des groupes liés à l'opposition.

Cette détérioration intervient dans un contexte particulièrement sensible pour le pays de la Corne de l'Afrique, déjà confronté à la menace persistante du mouvement extrémiste Al-Shabaab. Les récents incidents soulignent la profondeur des divisions politiques qui traversent le pays et alimentent les inquiétudes quant à une possible aggravation de l'instabilité.

OPPOSITION CONTRE LES RÉFORMES CONSTITUTIONNELLES

À l'origine de la crise figure la mise en œuvre de la nouvelle Constitution adoptée en mars dernier. Le président Hassan Cheikh Mohamoud défend cette réforme comme une étape nécessaire pour moderniser les institutions et préparer l'organisation d'élections au suffrage universel direct, une première depuis plu-

sieurs décennies.

L'opposition, en revanche, considère que ces changements ouvrent la voie à une prolongation du mandat présidentiel sous couvert d'une période de transition. Réunis au sein du Conseil de salut, les principaux partis et personnalités de l'opposition ont annoncé une série de manifestations hebdomadaires à Mogadiscio afin d'obtenir un accord politique sur l'avenir du processus électoral.

Cette contestation bénéficie également du soutien de certaines administrations régionales, notamment celles du Puntland et du Jubaland, qui entretiennent des relations tendues avec le pouvoir fédéral.

LES CRAINTES SÉCURITAIRES RAVIVÉES

Les tensions politiques ont rapidement dégénéré en incidents armés dans plusieurs quartiers de la capitale. Selon des témoignages relayés par les médias internationaux, des échanges de tirs entre les forces gouvernementales et des groupes armés proches de l'opposition ont provoqué des dégâts matériels et poussé de nombreux habitants à quitter temporairement leurs domiciles.

L'ancien président Sharif Cheikh Ahmed a accusé les autorités



d'avoir encerclé sa résidence, dénonçant ce qu'il qualifie de modifications constitutionnelles illégales. De son côté, l'ancien Premier ministre Hassan Ali Khaire a affirmé être la cible d'opérations militaires menées par les forces gouvernementales.

Le gouvernement a rejeté ces accusations, affirmant que les troubles ont été provoqués par des groupes armés cherchant à semer le désordre dans la capitale. Les autorités ont annoncé l'ouverture d'une enquête et assuré qu'elles ne toléreraient aucune tentative de déstabilisation de la sécurité nationale.

LE SPECTRE D'UNE CRISE PLUS PROFONDE

Pour de nombreux observateurs, les événements récents révèlent une crise qui dépasse

désormais le simple cadre politique. Les dimensions sécuritaires, institutionnelles et claniques se mêlent désormais dans une équation complexe susceptible d'alimenter de nouvelles tensions.

Plusieurs analystes estiment que cette polarisation pourrait être exploitée par Al-Shabaab, qui cherche depuis des années à tirer profit des divisions internes pour renforcer son influence. Alors que les forces gouvernementales poursuivent leur lutte contre le groupe extrémiste, une crise politique prolongée risque d'affaiblir davantage les capacités de l'État.

La perspective d'un retour à des affrontements plus larges inquiète également les acteurs régionaux et internationaux, qui redoutent une répétition des violences politiques ayant déjà

secoué Mogadiscio par le passé.

LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE APPELLE AU DIALOGUE

Face à l'escalade des tensions, plusieurs partenaires de la Somalie ont multiplié les appels à la retenue. Les États-Unis, le Royaume-Uni, l'Union européenne et les Nations unies ont exprimé leur préoccupation et exhorté toutes les parties à privilégier les moyens pacifiques pour résoudre leurs différends. Ces acteurs internationaux considèrent qu'un dialogue inclusif demeure la seule issue capable d'éviter une aggravation de la crise. Leur objectif est d'empêcher que les divergences politiques ne se transforment en confrontation ouverte susceptible de fragiliser davantage un pays déjà confronté à de nombreux défis sécuritaires et économiques.

Malgré les tensions actuelles, plusieurs observateurs restent convaincus qu'un compromis demeure possible. Toutefois, ils soulignent qu'aucune solution durable ne pourra être obtenue par la seule force. Dans un pays marqué par des décennies de conflits et de fragilité institutionnelle, seule une entente politique entre le gouvernement et l'opposition semble en mesure de préserver la stabilité et d'éviter une nouvelle phase d'incertitude.

NÉGOCIATIONS IRANO-AMÉRICAINES

L'Iran exclut une rencontre Trump-Khamenei

Le guide suprême iranien, Mojtaba Khamenei, a accusé les États-Unis et l'entité sioniste de chercher à semer la division et la peur au sein de la société iranienne.

Téhéran a réaffirmé son refus de dissocier les négociations engagées avec Washington de la situation au Liban, conditionnant tout accord sur la fin des hostilités et la réouverture du détroit d'Ormuz à un arrêt des combats sur le front libanais.

Cette position intervient alors que la trêve fragile entre l'Iran et les États-Unis est soumise à de fortes pressions en raison de nouveaux incidents militaires dans le Golfe et des tensions politiques croissantes à Washington.

Dans ce contexte diplomatique tendu, le ministre iranien des Affaires étrangères, Abbas Araghchi, a exclu toute possibilité de tenir une rencontre, proposée par Donald Trump, entre le président américain et le guide suprême iranien, l'ayatollah Mojtaba Khamenei.

Dans un communiqué publié jeudi, les Gardiens de la révolution ont affirmé que leur condition fondamentale pour accepter un cessez-le-feu régional demeure l'arrêt des opérations militaires sur l'ensemble des fronts, y compris au Liban.

Téhéran exige notamment la fin immédiate des frappes sionistes, le retrait des forces sionistes des territoires libanais occupés et le respect de l'intégrité territoriale du Liban.

LA POSITION DE LA FORCE AL-QODS

Le commandant de la Force Al-Qods, Esmail Qaani, a également souligné que le retrait sioniste des positions occupées constituait le minimum acceptable pour les mouvements de la «résistance», réaffirmant ainsi le soutien iranien à ses alliés régionaux.

De son côté, le ministre iranien des Affaires étrangères, Abbas Araghchi, a averti qu'une attaque contre Beyrouth pourrait provoquer une reprise de la guerre à grande échelle. Il a insisté sur le fait que l'Iran considère les conflits en cours comme étroitement liés et que toute reprise des négociations dépendra du respect des droits de l'Iran, de la fin de la guerre au Liban et d'une désescalade régionale.

WASHINGTON AFFICHE UN OPTIMISME PRUDENT

À Washington, le président Donald Trump a adopté un ton plus optimiste. Il a déclaré que les discussions avec l'Iran progressaient favorablement et que des résultats pourraient être annoncés dans les prochains jours. L'administration américaine cherche à obtenir un accord temporaire permettant l'arrêt des hostilités, la réouverture du détroit d'Ormuz et l'établissement d'un cadre de discussion sur le programme nucléaire iranien.



Les divergences restent toutefois profondes. Les États-Unis souhaitent des restrictions sur les activités nucléaires iraniennes et sur les stocks d'uranium enrichi, tandis que Téhéran exige en priorité un cessez-le-feu global, un allègement des sanctions économiques et la levée du blocus imposé à ses ports. Parallèlement, la situation militaire demeure tendue dans le Golfe. Le Commandement central américain (CENTCOM) a annoncé avoir mené des frappes qualifiées de défensives dans le sud de l'Iran après avoir intercepté des missiles et des drones iraniens. Les autorités iraniennes contestent cette version et affirment avoir visé plusieurs installations militaires américaines dans la région en représailles à des opérations menées

contre des intérêts iraniens.

LE DÉTROIT D'ORMUZ SOUS PRESSION

Le détroit d'Ormuz, par lequel transite habituellement près d'un cinquième du commerce mondial de pétrole et de gaz naturel liquéfié, reste largement paralysé depuis le début du conflit. Washington continue de miser sur la pression économique et le blocus maritime pour contraindre Téhéran à des concessions.

PRESSIONS POLITIQUES AUX ÉTATS-UNIS

Sur le plan intérieur, Donald Trump fait également face à des difficultés politiques. La Chambre des représentants a adopté une résolution appelant à la fin des opérations militaires contre

l'Iran, plusieurs élus républicains s'étant joints aux démocrates. L'opposition accuse le président américain d'avoir engagé les États-Unis dans le conflit sans l'autorisation du Congrès.

UN DISCOURS DE FERMETÉ À TÉHÉRAN

Dans ce contexte tendu, le guide suprême iranien, Mojtaba Khamenei, a accusé les États-Unis et l'entité sioniste de chercher à semer la division et la peur au sein de la société iranienne. Dans un message lu à l'occasion de la commémoration de la mort de l'ayatollah Rouhollah Khomeiny, il a appelé les Iraniens à préserver leur unité nationale face aux pressions extérieures. Malgré les déclarations conciliantes de part et d'autre, aucun progrès concret n'a encore été confirmé. Les négociations se poursuivent autour d'un accord provisoire susceptible de prolonger la trêve actuelle, de rouvrir le détroit d'Ormuz et de reporter les questions les plus sensibles, notamment le dossier nucléaire, à une phase ultérieure. L'avenir de ce processus dépendra en grande partie de la capacité des différents acteurs à réduire les tensions régionales, alors que le Liban continue d'occuper une place centrale dans les calculs stratégiques de Téhéran et de ses alliés.

R.I/agences

RÉORGANISATION SÉCURITAIRE EN IRAK
Une nouvelle phase s'ouvre

Dans un développement majeur pour le paysage sécuritaire irakien, le courant sadriste, dirigé par Moqtada al-Sadr, a procédé à la dissolution symbolique de sa branche armée, les «Saraya al-Salam», en les intégrant officiellement dans les forces armées irakiennes. La cérémonie, organisée à Samarra, a été marquée par la descente du drapeau du groupe depuis son quartier général, symbolisant la fin de son autonomie militaire.

Cette décision s'inscrit dans un processus plus large de restructuration des forces armées et des formations paramilitaires en Irak,

visant à renforcer l'autorité de l'État sur l'ensemble des structures armées.

Selon le président de la cellule médiatique de sécurité, Saad Maan, tous les combattants des «Saraya al-Salam» sont désormais placés sous l'autorité directe du Premier ministre, en sa qualité de commandant en chef des forces armées.

De son côté, le vice-commandant des opérations conjointes, Qais al-Muhammadi, a confirmé que cette intégration marque un rattachement officiel à l'État irakien. Il a précisé qu'un comité, formé par décret, est chargé de

superviser la réorganisation des formations armées et de les éloigner de toute affiliation politique.

Le porte-parole du commandant en chef des forces armées, Sabah al-Numan, a annoncé la mise en place d'une commission centrale chargée de recenser les armes et de superviser le processus de restructuration. Selon lui, cette démarche s'inscrit dans le cadre du «désengagement» du Hachd al-Chaabi et de son intégration progressive dans les institutions officielles.

Il a précisé que cette opération comprend la réorganisation administrative des unités concer-

nées, la garantie des droits des combattants, ainsi que leur intégration dans les différentes structures militaires et sécuritaires du pays.

Les autorités irakiennes ont indiqué que l'ensemble des armes et équipements des «Saraya al-Salam» sera transféré aux forces de sécurité nationales. Cette décision est présentée comme une étape importante vers la consolidation du monopole de l'État sur les moyens de force, dans un pays encore marqué par la présence de multiples formations armées issues de contextes politiques et sécuritaires complexes.

L'intégration de la branche armée du courant sadriste est perçue comme un tournant significatif dans la relation entre les forces politiques et l'appareil sécuritaire en Irak. Elle intervient dans un contexte de réorganisation globale du secteur militaire, visant à réduire la fragmentation des structures armées et à renforcer la stabilité institutionnelle.

Les observateurs estiment que cette évolution pourrait avoir des répercussions importantes sur l'équilibre politique interne, alors que le pays poursuit ses efforts pour stabiliser ses institutions et consolider l'autorité de l'État.

UKRAINE-RUSSIE

Zelensky veut rencontrer Poutine

Le président ukrainien Volodymyr Zelensky a proposé, dans une lettre ouverte adressée à Vladimir Poutine, une rencontre directe entre les deux dirigeants, accompagnée d'un cessez-le-feu global pendant les négociations.

Zelensky appelle à un dialogue direct avec Moscou pour mettre fin à la guerre et demande la fixation d'une date pour cette rencontre. Il se dit prêt à suspendre totalement les combats durant les discussions.

Il propose également un échange complet de prisonniers de guerre, qu'il présen-

te comme une première étape vers une sortie du conflit. Le Kremlin indique que Vladimir Poutine n'a pas encore pris connaissance de la lettre, tout en affirmant qu'il pourrait rencontrer Zelensky à Moscou «à tout moment», une option rejetée par Kiev.

La lettre a été publiée après une attaque de drones ukrainiens sur Saint-Petersbourg, où se tenait un forum économique international. Zelensky insiste sur la nécessité de négociations bilatérales pour régler notamment la question des territoires occupés dans l'est de l'Ukraine.

Les pourparlers entre les deux pays restent bloqués depuis plusieurs mois, dans un contexte où les États-Unis, médiateurs, se concentrent davantage sur la crise en Iran. Les discussions à Istanbul, Abou Dhabi et Genève n'ont pas permis d'avancer sur les principaux différends, en particulier la souveraineté des territoires ukrainiens. Poutine remet en cause la légitimité de Zelensky, estimant que son mandat expiré en 2024 doit être examiné, tandis que la loi martiale empêche l'organisation d'élections. Zelensky évoque la possibilité d'un

référéndum ou d'un scrutin sur un accord de paix en cas de cessez-le-feu total. Le président russe affirme qu'il ne rencontrera Zelensky que pour finaliser un accord déjà établi.

Le Kremlin affirme que Zelensky peut venir à Moscou «à tout moment», sans que Poutine ait encore étudié la lettre. À Washington, Donald Trump soutient l'idée d'une rencontre et affirme que les États-Unis joueront un rôle dans le processus, estimant que des concessions seront nécessaires des deux côtés.

MONDIAL 2026

Manchester City, la 49^e équipe du tournoi

Un classement des clubs les plus représentés place les Skyblues largement en tête, devant le Bayern et les géants PSG et Arsenal.

Le Mondial 2026 n'a pas encore commencé, mais un premier classement donne déjà une idée de la hiérarchie du football mondial. Dans cette Coupe du monde élargie à 48 sélections et 1 248 joueurs, la puissance des clubs se mesure aussi au nombre d'internationaux envoyés en Amérique du Nord. À ce jeu-là, un nom se détache nettement : Manchester City. Le club anglais comptera 19 joueurs dans la compétition, répartis dans 12 sélections différentes, un record pour un seul club dans l'histoire du tournoi.

LA FORCE D'UN EMPIRE MONDIALISÉ

Cette première place confirme la profondeur rare de l'effectif bâti autour de Pep Guardiola. City ne s'appuie pas seulement sur un noyau anglais, même si John Stones, Marc Guéhi, James Trafford et Nico O'Reilly figurent dans la liste des Three Lions. Le club manchesterien sera aussi représenté par le Portugal avec Bernardo Silva, Rúben Dias et Matheus Nunes, par la Croatie, les Pays-Bas, l'Algérie, l'Égypte, la Norvège ou encore l'Ouzbékistan. Haaland, Rodri, Doku, Marmoush, Cherki ou Aït-Nouri illustrent cette dimension internationale devenue la marque des grands clubs modernes.

Derrière City, le Bayern Munich suit avec 18 joueurs, tandis que le Paris Saint-



Germain et Arsenal complètent le podium avec 16 représentants chacun. La présence du PSG à ce niveau mérite d'être soulignée. Double champion d'Europe en titre, le club parisien aurait pu viser plus haut dans ce classement symbolique. Il reste pourtant troisième, porté notamment par ses contingents français et portugais, preuve que son effectif demeure l'un des plus compétitifs du continent. La Ligue 1 profite aussi de cet effet locomotive, le PSG pesant lourd dans la visibilité du championnat français au Mondial.

AL-HILAL S'INVITE À LA TABLE

Le contraste est plus brutal pour le Real Madrid. Habitué à dominer ce type de classement, le club espagnol plafonne à 10 joueurs et ne figure même pas dans le top

10. Pour une institution qui a longtemps incarné la concentration ultime des stars mondiales, cette absence ressemble à une véritable dégringolade symbolique. Elle ne dit pas tout de la qualité de l'effectif madrilène, mais elle frappe par son poids médiatique.

À l'inverse, Al-Hilal signe l'une des surprises de ce classement. Avec 12 joueurs, le club saoudien rejoint l'Atlético de Madrid et Crystal Palace à la septième place. Ce top 10 confirme l'internationalisation accélérée du championnat saoudien, mais aussi la capacité d'Al-Hilal à attirer ou conserver des internationaux majeurs. À quelques jours du coup d'envoi, Manchester City domine donc déjà le Mondial sur le papier. Reste à savoir si cette puissance statistique se traduira aussi sur le terrain.

| Rang | Club | Nombre de joueurs sélectionnés |
|------|---------------------|--------------------------------|
| 1 | Manchester City | 19 |
| 2 | Bayern Munich | 18 |
| 3 | Paris Saint-Germain | 16 |
| 3 | Arsenal | 16 |
| 5 | FC Barcelone | 15 |
| 6 | Manchester United | 13 |
| 7 | Al-Hilal | 12 |
| 7 | Atlético de Madrid | 12 |
| 7 | Crystal Palace | 12 |
| 10 | Liverpool | 11 |
| 10 | Borussia Dortmund | 11 |
| 10 | Galatasaray | 11 |

●LIVERPOOL IRAOLA SUCCÈDE À SLOT



Liverpool FC a officialisé la nomination de Andoni Iraola comme nouvel entraîneur principal pour la saison 2026-2027. L'Espagnol de 43 ans arrive à Anfield après trois saisons remarquables à la tête de Bournemouth, marquées par un jeu offensif et une qualification historique en Coupe d'Europe. Ancien coach du Rayo Vallecano et ex-joueur de l'Athletic Club, Iraola s'est imposé comme l'un des entraîneurs les plus prometteurs de Premier League. Il succède à Arne Slot, parti après avoir terminé son cycle avec les Reds. À Liverpool, il aura pour mission de relancer un nouveau projet ambitieux et de viser rapidement les titres majeurs.

●SERIE A NAPLES OFFICIALE LE DÉPART D'ANTONIO CONTE



Le turnover italien est lancé. Alors que Massimiliano Allegri est pressenti pour prendre les commandes du Napoli, le club a officialisé la fin de sa collaboration avec Antonio Conte, déjà annoncé partant par l'intéressé la semaine dernière. La séparation s'est faite « à l'amiable », selon le club de Campanie, qui a tenu à saluer « l'excellent travail accompli » et à adresser ses « meilleurs vœux pour l'avenir » à l'entraîneur italien et à son staff. Conte quitte Naples après une saison réussie, marquée par un Scudetto et une Supercoupe d'Italie, malgré des critiques récurrentes sur le style de jeu.

●DROITS TV ACCORD ENTRE LA FIFA ET DAZN



La FIFA et DAZN ont conclu un accord concernant l'intégration du contenu FIFA+ au portefeuille de la plateforme de diffusion anglaise.

Seront ainsi disponibles environ 8 500 matchs en direct par an, issus des championnats d'une centaine d'associations membres de la FIFA, mais aussi des programmes originaux et du contenu d'archives. Une partie des contenus seront disponibles gratuitement, et les abonnés DAZN pourront également profiter de contenus « premium ».

Les deux entités avaient déjà collaboré à l'occasion de la Coupe du monde des clubs 2025, et le bilan a été jugé convaincant pour prolonger l'entente. FIFA+ et DAZN souhaitent ainsi créer avec cette collaboration la « maison mondiale du football ».

« L'intégration de FIFA+ à DAZN marque une étape majeure dans notre ambition de rendre le football véritablement mondial et accessible à tous », a déclaré Mattias Grafström, Secrétaire général de la FIFA. DAZN proposera des fonctionnalités telles que des discussions en direct avec des footballeurs ou des expériences interactives entre les utilisateurs.

●IRAN EN ATTENTE DE VISA AMÉRICAIN

Les joueurs de l'équipe d'Iran, qui attendent toujours leurs visas américains en vue de la Coupe de monde de football, ont déposé leurs passeports à l'ambassade des États-Unis en Turquie, a indiqué vendredi le patron de la fédération iranienne.

Le Mondial-2026 (11 juin-19 juillet) est organisé conjointement par les États-Unis, le Mexique et le Canada. Mais les États-Unis, où les Iraniens doivent jouer leurs trois matches de groupe, n'ont pour l'heure délivré aucun visa.

« Hier (jeudi), j'ai eu des discussions avec la Fifa au sujet des visas américains. On nous a demandé de remettre tous les passeports à l'ambassade des États-Unis à Ankara » en Turquie où se trouve la sélection iranienne, a déclaré Mehdi Taj.

« Tous les passeports ont été remis », a précisé le président de la fédération iranienne, disant attendre « de voir ce qui va se passer aujourd'hui (vendredi) ou, au plus tard, demain ». L'équipe d'Iran doit s'envoler samedi



de Turquie pour l'Espagne avant de rejoindre son camp de base au Mexique. Ces déplacements en avion nécessitent des passeports.

« Je pense que tous les visas (américains) seront délivrés et qu'il n'y aura plus de problème à ce sujet », a dit Mehdi Taj. Le Mexique a lui accordé cette semaine des visas aux Iraniens.

La Team Melli (« équipe nationale » en persan) doit jouer contre la Nouvelle-Zélande son premier match le 15 juin à Los Angeles. Elle sera opposée à la Belgique le 21 juin (toujours à Los Angeles) puis à l'Égypte le 27 juin à Seattle (nord-ouest) au sein du groupe G

●NI VUVUZELAS, NI BOUTEILLES D'EAU DANS LES STADES LA POLÉMIQUE ENFLE

À l'approche de la Coupe du monde 2026, la Fifa a décidé d'interdire aux supporters d'entrer dans les stades avec leurs propres bouteilles d'eau, y compris réutilisables. Une mesure de sécurité qui suscite déjà de vives critiques. Selon The Athletic, cette règle a été mise à jour le 2 juin et marque un revirement par rapport au règlement précédent, qui autorisait les bouteilles vides d'un litre maximum. Désormais, tous les types de bouteilles sont interdits, la Fifa

invoquant des raisons de sécurité. La décision intervient alors que des vagues de chaleur sont attendues aux États-Unis, co-organisateur du tournoi, avec des températures pouvant dépasser les 30°C, et dans un contexte où les prix des boissons dans les stades pourraient atteindre 4 à 6 dollars. Autre mesure controversée : l'interdiction des vuvuzelas qui ne feront pas leur retour dans les tribunes du Mondial 2026. La Fifa a décidé de bannir ces trompettes en plastique, popularisées lors de la Coupe du monde 2010 en Afrique du Sud, en raison des nuisances sonores qu'elles provoquent et des nombreuses critiques qu'elles suscitent depuis plusieurs années.

MONDIAL 2026

La FIFA dévoile les numéros des Verts

Plusieurs changements sont à noter, notamment les attributions des prestigieux numéros 9 et 10 à Amine Gouiri et Farès Chaïbi.

La FIFA a dévoilé les listes des sélections à l'approche de la Coupe du monde 2026, prévue du 11 juin au 19 juillet aux États-Unis, au Mexique et au Canada, ainsi que les numéros de maillots.

Lors du premier match de l'Algérie face à l'Argentine, dans la nuit du 16 au 17 juin prochain à Kansas City (groupe J), Achref Abada étrennera officiellement le dossard 3, hérité de Mehdi Dorval, utilisé lors du match amical face aux Pays-Bas (0-1).

Houssein Aouar arborera le numéro 8, récupéré d'Himad Abdelli ; Rafik Belghali portera le 17, précédemment attribué à Chaïbi ; Nabil Bentaleb le 19, anciennement celui d'Adem Zorgane ; et Adil Boulbina le 20, laissé par Youcef Atal. Non entrés en jeu, Melvin Mastil et Farès Ghedjemis porteront respectivement les numéros 1 et 25, auparavant attribués à Anthony Mandrea et Belghali.

Les numéros de maillots des joueurs de l'Algérie pour la Coupe du monde 2026 :

Amine Gouiri conservera le numéro 9, obtenu en mars aux dépens de Baghdad Bounedjah ; Farès Chaïbi portera le 10, anciennement attribué à Ismaël Bennacer ; Nadhir Benbouali le 12, de Moncef Bakrar ; et Yassine Titraoui le 24, d'Ilan Kebbal.

Enfin, Aïssa Mandi (2), Mohamed Amine Tougaï (4), Zineddine Belaïd (5), Ramiz Zerrouki (6), Riyad Mahrez (7), Anis Hadj Moussa (11), Jaouen Hadjam (13), Hicham Boudaoui (14), Rayan Aït-Nouri (15), Oussama Benbot (16), Mohamed Amoura (18), Ramy Bensebaïli (21), Ibrahim Maza (22),



Luca Zidane (23) et Samir Chergui (26) conserveront leurs numéros respectifs.

L'ALGÉRIE FIXÉE SUR SES TENUES

La sélection algérienne de football connaît désormais les tenues avec lesquelles elle disputera ses trois rencontres du groupe J de la Coupe du monde 2026, après la publication jeudi par la Fédération internationale de football (FIFA) des couleurs officielles retenues pour l'ensemble des 72 matchs de la phase de groupes.

Les Verts entameront leur campagne mondiale le 17 juin face au champion du

monde en titre, l'Argentine, à l'Arrowhead Stadium de Kansas City (02h00, heure algérienne), en arborant leur traditionnel

maillot vert associé à un short blanc, tandis que leur gardien de but évoluera en jaune.

Pour leur deuxième sortie dans le tournoi, prévue le 23 juin contre la Jordanie au Levi's Stadium de Santa Clara (04h00), les hommes du sélectionneur national Vladimir Petković évolueront en tenue entièrement blanche, tandis que leur gardien sera vêtu de bleu.

Les Jordaniens joueront quant à eux en rouge intégral, avec un gardien en jaune. Lors de la troisième et dernière journée de la phase de groupes, le 28 juin à Kansas City (03h00), l'Algérie conservera sa tenue blanche complète face à l'Autriche. Le gardien national sera de nouveau en bleu, tandis que les Autrichiens évolueront avec un maillot rouge, un short noir et un gardien en jaune. La FIFA a indiqué que ces choix répondent aux principes de contraste visuel appliqués à l'ensemble des rencontres de la compétition, afin d'éviter toute confusion entre les équipes, les gardiens de but et les arbitres, tout en tenant compte de l'accessibilité pour les personnes atteintes de daltonisme.

L'ENTV diffusera les matchs de l'Algérie

L'Entreprise publique de télévision (EPTV) a conclu un accord avec beIN Sports, détenteur des droits de la Coupe du monde 2026, lui permettant de diffuser les matchs de la sélection algérienne ainsi qu'une sélection de rencontres du tournoi. Cet accord vise à renforcer l'offre sportive de la télévision publique et à permettre au public algérien de suivre les principaux matchs du Mondial 2026. La compétition se déroulera du 11 juin au 19 juillet 2026 aux États-Unis, au Canada et au Mexique. L'Algérie évoluera dans le groupe J aux côtés de l'Argentine, de la Jordanie et de l'Autriche.

FORMATION DES ENTRAÎNEURS DE FUTSAL

Nouveau stage fédéral à Fouka

La Direction technique nationale (DTN) de la Fédération algérienne de football Fédération algérienne de football a annoncé le lancement du deuxième module de la formation fédérale dédiée aux entraîneurs de futsal pour l'exercice 2026, a indiqué l'instance sur son site officiel. Vingt-cinq candidats prennent part à cette session et sont invités à s'acquitter des frais de participation, fixés à 40.000 dinars, à verser sur le compte de la FAF. Le stage se déroulera du 14 au 18 juin 2026 au Centre de regroupement et de préparation de l'élite sportive de Fouka, dans la wilaya de Tipaza.

Selon les données de la Fédération, l'Algérie compte environ 70 clubs de futsal évoluant dans trois divisions, dont 42 en Nationale 1, répartis en sept groupes régionaux (Centre-est, Centre-ouest, Sud-est, Sud, Est, Centre et Ouest).

SAMIR CHERGUI ANNONCE LA COULEUR

« Nous voulons battre l'Argentine »

À quelques jours du coup d'envoi de la Coupe du monde 2026, Samir Chergui a affiché une détermination sans faille et des ambitions élevées pour la sélection algérienne. De retour après plusieurs mois d'absence en raison d'une blessure, le milieu offensif du Paris FC se montre particulièrement confiant quant aux chances des Verts lors de ce rendez-vous planétaire.

Dans des déclarations pleines d'assurance, Chergui a souligné que l'objectif de l'Algérie ne se limite pas à une simple participation. Le joueur a insisté sur la volonté du groupe dirigé par Vladimir Petkovic de réaliser un parcours ambitieux et de rivaliser avec les meilleures nations du football mondial.

« Notre objectif est d'atteindre le stade le plus avancé possible du Mondial et de donner le meilleur de

nous-mêmes », a affirmé le joueur, visiblement motivé par l'importance de l'événement.

Interrogé sur le premier grand défi qui attend les Verts face à l'Argentine, championne du monde en titre, Chergui n'a pas caché ses ambitions. Malgré la présence de la superstar Lionel Messi dans les rangs albicelestes, le joueur algérien refuse toute forme de complexe.

« Affronter Messi ne nous fait pas peur. Notre objectif est de battre l'Argentine, nous n'allons pas jouer pour le match nul », a-t-il déclaré, envoyant ainsi un message fort à l'approche de cette rencontre très attendue. Ces propos témoignent de la confiance qui règne actuellement au sein du groupe algérien, déterminé à créer la surprise lors du Mondial nord-américain.

À travers ses déclarations, Samir



Chergui incarne l'état d'esprit d'une nouvelle génération ambitieuse, déterminée à porter haut les cou-

leurs de l'Algérie et à bousculer la hiérarchie mondiale lors de la Coupe du monde 2026.

BASKETBALL

Hussein-Dey Marines historique

La formation de Hussein-Dey Marines a décroché, mercredi à la Coupole du Complexe olympique Mohamed-Boudiaf d'Alger, son premier titre de champion d'Algérie de basket-ball, Nationale 1 dames, à l'issue du tournoi final des Play-offs, en dépit de sa défaite face à l'USM Alger (42-44, mi-temps : 16-17), pour le compte de la 3e et dernière journée. Avec 2 victoires et un revers durant tout le tournoi final, les protégées de l'entraîneur

Mokrane Benabbes confirment ainsi leur montée en puissance cette saison. Après une courte victoire inaugurale devant les doubles tenantes du titre du GS Cosider (52-51), les Marines avaient réalisé un pas décisif vers le sacre mardi en dominant le MT Sétif (52-49) après prolongation. Hussein-Dey Marines boucle la compétition en tête du classement avec un bilan de deux victoires et une défaite (5 points), à égalité avec le MT Sétif (5 pts), le GS Cosider (4

pts) et l'USM Alger (4 pts).

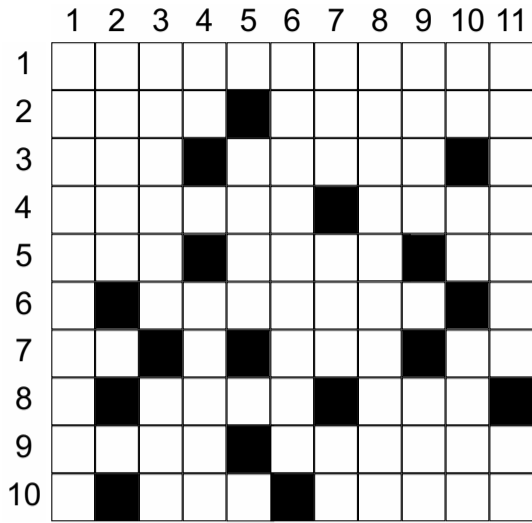
Ce sacre revêt une dimension particulière pour le club algérois, qui décroche le premier titre national de son histoire sous l'appellation Hussein-Dey Marines, après plusieurs tentatives infructueuses au cours de la dernière décennie.

L'héritage du basket féminin à Hussein-Dey reste toutefois riche, puisque les couleurs du quartier avaient déjà été sacrées championnes d'Algérie à quatre reprises

sous l'appellation du NA Hussein-Dey, en 1989, 1990, 1995 et 1996.

Dans l'autre rencontre de cette ultime journée, le MT Sétif a terminé à la deuxième place après son succès face au GS Cosider sur le score de 70 à 56 (mi-temps : 27-33). Menées à la pause, les Sétifiennes ont renversé la situation grâce à une seconde période mieux maîtrisée, remportant notamment le dernier quart-temps sur le score de 24 à 10.

Mots Croisés



Horizontalement

1- Elle s'oppose à l'allopathie. 2- Poissons rouges - Plaisantins. 3- Pouffe - La vieille est acariâtre. 4- Encens - Fleuve d'Irlande. 5- Bienvenue - De même - Dans. 6- Ramassée d'un seul coup de râteau. 7- Grugé - Poussés - Article. 8- Choc - Support de manchettes. 9- Unir - Protéine. 10- Trace de pied - Décrochement en construction.

Verticalement

1- Elle ne fait pas le printemps. 2- Prénom étranger. 3- Profession - Pied de vigne. 4- Existes - Vénéra. 5- Construit. 6- Quart fleurie. 7- Forte tête - Mandaté - Fin de verbe. 8- Procédé qui permet de connaître à distance l'indication d'un appareil de mesure. 9- Mal accueilli - Douillet pour les œufs. 10- Fin de mode - Bienvenue - Fleuve de Sibérie. 11- Extrait - Dans.

4x4

Parmi ces quatre séries de quatre mots, un seul est juste, à vous de le découvrir

Marginalisation
Marginalisation
Marginalisasson
Marjinalisation

Réconciliation
Réconcilliation
Réconciliation
Reconciliation

Pharmaceutique
Pharmaçeutique
Pharmasseutique
Farmaceutique

Pivoter
Pivauter
Pivotter
Pivautter

Les mots fléchés

| | | | | | | |
|--|---|--|--|---|---|--|
| DÉCONTE- NANCÉ PAS POSITIFS | BASSIN D'UN PORT PÂTISSERIE | ATTACHA VITESSE MUSICALE | CHAMPION COMBUSTI- BLE LIQUIDE | ASSÉCHÉ | PLANTE ET ÉTOFFE PAS BEAUCOUP | RAYÉES TEL UN ANIMAL |
| | | | | NE RESTE PAS INERTE CONSTRUIRE | | |
| OFFRANDE PROTEC- TEUR DU CLAN | | | BRONZÉ MORCEAUX DE BOIS ENFLAMMÉS | | | |
| | | SOUTIENT UN MUR DU BALAI | | | | BÉVUE |
| ÉLÉMENT DE NÉGATION BEAU BOIS ROUGEÂTRE | | ASTIQUE LANCÉES | | | ROULE À PARIS DÉNIGRE | |
| | | | ABASOURDI VILLE DU CALVADOS | | | |
| OBTENUE RICHESSE | | RÉSULTAT DU MATCH VOISIN DU LIBAN | | | APRÈS DO INSTRUITE | |
| | GÉANT RÊVES IMPOSSIBLES | | | CÉRÉALES ASSAISON- NER | | |
| ASSASSINES ANCIEN COMBAT- TANT | | | AXE DES ROUES IL PARFUME LE GIGOT | | | ARME D'ESCRIME |
| | | | | REPAIRE DE FAUVE CUIVRE ET ÉTAIN | | |
| MUSIQUE MODERNE | EUS L'ODACE DE ATTACHÉE À UNE FEUILLE | | TROP MÛR PAS LÀ ! | | | AU MÊME NIVEAU |
| | | PORTER AU POUVOIR LOUPANT | | | BRAME SIÈGES DE ROIS | |
| DANSEUSE DE REVUE FONDA | | | DÉFILÉ CALE | | | |
| | | | DU ROUGE JOUER DES FERS | | ROUE DE POULIE DÉBUT DE OISEAU | ELLE PERMET DE SOULEVER LA PANIER |
| CORPS CÉLESTE PETIT ARBRE | | | | PARC ANIMALIER RAPPORT EN MATHS | | APRÈS SOL CONNUT |
| | SYMBOLE DE L'OR DÉVÊTU | | USES DE PINCEAUX POUR MOI | | | ARTICLE MASCULIN |
| RIVAL ÉTOFFE POUR CHAPEAU | | | | ISOLÉS | | |
| | | | CHARGÉE D'UN POIDS | | | |

BIFFE-TOUT

EN 11 LETTRES :

Partie de la zoologie qui traite des poissons

- | | | |
|------------|------------|------------|
| AGNATHE | EQUIPOTENT | POLITICIEN |
| BAOBAB | FERMOIR | POLTRON |
| BIMOTEUR | GUILLOTINE | PORCELAINE |
| CARAVANING | HIPPOCRATE | POTIER |
| CATAPLASME | KABYLIE | PRÉFACE |
| CENTÉSIMAL | KAOLIN | PROPÈNE |
| CHALAZE | LAITUE | QUAKER |
| CHEVROTINE | LINGOT | RÉEL |
| CHROMOSOME | LIQUEUR | ROTATIVE |
| CIGOGNE | MENHIR | RUGBY |
| CITRON | MINCE | SOUBRESAUT |
| CORDIALITÉ | MINUIT | STUDIO |
| CORTEX | MUCUS | TRAMPOLINE |
| COUPOLE | NÉOLOGIE | TYMPAN |
| CRÉPAGE | OMBRELLE | UNTEL |
| ECUSSON | PALÉTUVIER | VALVULE |
| ELIGIBLE | PARABOLE | VERGLAS |
| EPISODE | PARODIE | |

E C C P O L T R O N E C U S S O N C E G
 Q O E E N E P O R P C O U P O L E A N U
 U R N P A R O D I E F E R M O I R T I I
 I D T E I L E P T E E B C U R H P A T L
 P I E T Z C A O A L V E A I G R Y P O L
 O A S K N A G I B L I I H O E B M L R O
 T L I I A N L I T G E N T F B I Y A V T
 E I M P I O G A O U E T A A N A O S E I
 N T A L O I L L H M E C U U T P B M H N
 T E L B L L O I S C E R I V A O E E C E
 E T S E I E I T N E E T E R I L R C C E
 N R O T N M U T D N L H A I L E X H A T
 I A U O Y D O O I M O B T E T E R R A
 A M B N I M S T U C O R R A T O E O A R
 L P R O T I P C E L I B T R N K P M V C
 E O E E P E U A E U M E O I A G G O A O
 C L S E E S L I N O R C N U C E A S N P
 R I A S A L G R E V L I Q U E U R O I P
 O N U E G A P E R C E I L Y B A K M N I
 P E T E N G O G I C E L U V L A V E G H

SOLUTIONS DES JEUX PRÉCÉDENTS

MOTS FLÉCHÉS

HORIZONTALLEMENT
 ATTACHESCASSES - RELIERA - CECI - MENS - MENER - ID - ST - PI - TSETSE - TSARINE - PERIR - ANISETTE - AVE - ENTETE - AROME - SA - CREE - SI - REALISATEUR - LITCHI - FORA - GAIN - AINESSE - DEGELEES - SEP - MON - MARS - TELE - NEVE - AIR - UN - OUF - INFINI - EDITEURS - EUT - HEUREUSE - OSEE.

VERTICALEMENT
 STRESSANTE - ADONNEE - TENTANT - ALIENE - DU - CALS - RIESLING - VOIR - CI - PIS - TAIT - EMEUTE - CHEMINEE - SCALA - FEU - ERE - ET - CAHIERS - US - USANT - TARTINES - IRE - ESPEREE - ES - ANS - NACREE - OEUFS - TIF - SE - TRAM - ROSSERIES - DECISIVES - REL - NUE - SIDERE - IRA - PETITE.

MOTS CROISÉS

HORIZONTALLEMENT
 1- SIGNALLEMENT. 2- EPAULA - ONDE. 3- MEME - NANO. 4- ICI - EGUEULE. 5- LANGOUSTE. 6- EU - ETIERS. 7- ASSISTES. 8- NU - ETRANGE. 9- TIEN - EEN - ES. 10- ESSAIS - TEST.

VERTICALEMENT
 1- SEMILLANTE. 2- IPECA - SUIS. 3- GAMINES - ES. 4- NUE - GUI - NA. 5- AL - EO - SE. 6- LANGUETTES. 7- AUUSTERE. 8- MONETISANT. 9- ENOUEE. 10- ND - RAGES. 11- TETTES - EST.

4x4 Greffe - Shakespeare
 Compromettre - Humainement

BIFFE-TOUT : CONFIDENCES



Page réalisée
par Souiki Sidali



10/10

COURGETTES JETÉES

Des images montrant une importante quantité de courgettes abandonnées en pleine nature ont suscité une vive réaction du président de l'APOCE, Mustapha Zebdi, qui a exprimé son indignation face à ce gaspillage. De leur côté, de nombreux internautes ont vivement dénoncé la situation, estimant qu'elle pourrait être volontaire et viser à créer une tension sur le marché afin de provoquer une pénurie et une hausse des prix. La vidéo a été vue près de 700k fois.

9/10

LE REGARD D'ALEXANDRA DADDARIO SE TRANSMET



L'actrice de «The White Lotus», Alexandra Daddario, célèbre pour ses yeux bleu glacier, a ému la toile en partageant de rares photos sur Instagram. Les internautes ont immédiatement repéré que son fils, né en octobre 2024 de son union avec le producteur Andrew Form, a hérité de son regard magnétique. Ce trait familial, que la star tient elle-même de sa mère, s'installe ainsi chez la nouvelle génération. Une superbe transmission génétique célébrée par les fans pour le couple, qui savoure pleinement les joies de cette maternité. La photo a accumulé plus de 336k réactions.

8/10

PROVOCATION DEVANT UN DOMICILE

Une vidéo largement relayée sur les réseaux sociaux montre un individu adoptant un comportement agressif devant le domicile d'un homme. Séparés par une porte grillagée, l'auteur de la vidéo accuse son vis-à-vis de l'intimider et de tenter de le frapper, tout en lançant : «Tu m'effraies dans ma maison, devant ma mère». La séquence montre également l'individu effectuer des gestes obscènes, un comportement que de nombreux internautes ont qualifié d'indécent et de profondément irrespectueux. La situation prend une tournure encore plus surprenante lorsque l'individu installe une chaise face à l'habitation et s'assoit au milieu de la rue, dans ce que beaucoup perçoivent comme un acte de provocation assumé. La vidéo a suscité une vive réaction en ligne, avec plus de 192k vues. De nombreux internautes ont dénoncé une attitude jugée intimidante, humiliante et contraire au respect dû à la vie privée, estimant qu'aucune personne ne devrait se sentir menacée ou importunée dans son propre domicile.



Après le succès mondial de nombreuses séries, les plateformes misent de plus en plus sur les spin-offs pour prolonger l'univers d'origine. Qu'il s'agisse d'un personnage secondaire devenu populaire ou d'une histoire parallèle, ces productions permettent de conserver le public déjà fidèle tout en générant de nouveaux revenus. Des franchises comme «House of the Dragon» ou «Better Call Saul» montrent que certains dérivés peuvent atteindre, voire dépasser, la qualité de la série mère. Mais cette stratégie est aussi critiquée : certains spectateurs dénoncent un manque d'originalité et une exploitation excessive des succès passés. Avec plus de 45k vues, certains internautes adorent retrouver leurs univers préférés, d'autres pensent que les studios manquent désormais de nouvelles idées.

6/10

LES GÉOGLYPHES D'IN SALAH

Le désert du Tanezrouft, près de Takish (In Salah), des géoglyphes repérés sur images satellites intriguent chercheurs et curieux. L'ensemble mêle formes géométriques, figures anthropomorphes et motifs évoquant le tfinagh amazigh, mais aussi des symboles modernes. Avec ces vestiges symboliques anciens, le site demeure énigmatique. Sans fouilles, impossible de trancher entre patrimoine ancien, création récente ou artefacts d'imagerie. Avec plus de 24k réactions, internet oscille entre fascination, scepticisme et hypothèses de canular moderne.

5/10

ESCROQUERIE À 21 M\$



Deux frères d'Ohio ont été condamnés à 24 et 23 ans de prison pour une fraude massive de 21 millions de dollars, dont 18 millions volés à un investisseur chinois. Se faisant passer pour des proches de la royauté émiratie et des gestionnaires de fonds, ils ont ébloui leurs victimes avec un train de vie fictif : jets privés, boîtes de cigares de luxe, billets VIP et bœuf de Wagyu. Ils ont aussi corrompu un officiel local pour crédibiliser leur projet de cryptomonnaie. L'argent a financé des Rolls-Royce et un AK-47 en or. Le complice politique écope de 8 ans. Avec plus de 4 400 réactions, les internautes sont fascinés par l'audace de l'arnaque digne d'un film, mais saluent la sévérité de la justice.



4/10

LA PLUS ANCIENNE ŒUVRE D'ART ?

Une étude publiée dans Nature révèle qu'un pochoir de main, découvert dans la grotte de Liang Metanduno en Indonésie, serait vieux d'au moins 67 800 ans. Cela en fait la plus ancienne œuvre d'art connue de l'humanité. Avec plus de 3 800 réactions, la découverte bouleverse la compréhension des origines de l'art humain et suscite l'enthousiasme général des internautes.

3/13

SOURIRE À PRIX FORT



De nombreux internautes mettent en avant que ces dernières années, les soins dentaires ont connu une hausse notable des prix, poussant une partie importante de la population à repousser les consultations ou à se tourner vers des remèdes traditionnels. Beaucoup appellent les dentistes à revoir leurs tarifs ou à proposer davantage de facilités de paiement, car la santé bucco-dentaire n'est pas un luxe. Les praticiens, eux, évoquent le coût élevé des matériaux et des équipements modernes, qui justifie en partie ces prix. Avec plus de 1 300 réactions, le débat reste ouvert entre accessibilité et qualité des soins.

2/10

CHASSE AU PLASTIQUE

Dans plusieurs quartiers urbains, un phénomène de récupération anarchique du plastique se développe. Des propriétaires de camionnettes fouillent les conteneurs à ordures et déchirent les sacs poubelle pour extraire bouteilles et emballages recyclables. Motivés par la revente, ils provoquent des désagréments sanitaires et environnementaux. Les déchets se dispersent sur la voie publique, aggravant l'insalubrité et compliquant la collecte. En l'absence de tri efficace et de sensibilisation suffisante, cette pratique révèle les limites de la gestion informelle des déchets urbains. Certains internautes dénoncent une «recyclage sauvage utile mais chaotique», d'autres réclament des sanctions et un meilleur système de tri. Une publication sur le sujet a accumulé plus de 400 réactions.

1/10

CHANGEMENT DE SCÈNE

De nombreux internautes ont remarqué qu'autrefois, les artistes algériens se produisant sur scène au Canada étaient généralement des chanteurs très connus et de grande renommée, contrairement à la France où des artistes de tous niveaux pouvaient se produire. Cependant, selon certains observateurs, ces dernières années, on voit aussi au Canada des concerts d'artistes algériens moins connus. Pour certains, ce changement serait lié à l'augmentation de la communauté algérienne au Canada. Une publication sur le sujet a accumulé près de 300 réactions.

LES ATTAQUES MEURTRIÈRES CONTRE GHAZA SE POURSUIVENT

L'entité sioniste dans l'impunité

Au moins onze personnes ont été tuées, jeudi dernier, dans des frappes sionistes sur la ville de Ghaza, malgré la trêve en vigueur.



Des bombardements israéliens ont fait, jeudi, onze morts dans la ville de Ghaza et ses environs, a indiqué à l'AFP un porte-parole de la défense civile du territoire palestinien. Neuf personnes ont été tuées dans des frappes contre des appartements dans le nord-ouest et le sud-ouest de la ville de Ghaza, a indiqué ce porte-parole, Mahmoud Bassal. Deux autres ont péri dans des frappes de drone au sud-ouest de la ville et dans le centre, contre du personnel de la police, selon Bassal qui a fait état aussi de plus de 15 blessés. Un autre jeune Palestinien a été tué, hier, par des tirs sionistes dans le centre de la Cisjordanie occupée, a annoncé l'Autorité palestinienne. Haitham Ezzedine Omar Hamida, 18 ans, a été abattu peu après minuit «par les balles de l'occupation dans le village de Beitin», voisin de la ville de Ramallah, selon un communiqué du ministère de la santé palestinien.

900 MORTS DEPUIS LA TRÊVE

Malgré un cessez-le-feu en vigueur depuis octobre 2025, la bande de Ghaza reste le théâtre de violences, avec des

frappes sionistes quasi quotidiennes. Selon le ministère de la Santé du territoire, plus de 900 personnes ont été tuées depuis l'entrée en vigueur de cette trêve, conclue après deux ans de guerre. La première phase de la trêve a vu la libération des derniers otages israéliens de Ghaza enlevés par le Hamas, en échange de Palestiniens détenus par Israël. Mais le passage à la deuxième phase, devant se traduire par le désarmement du Hamas et un retrait progressif de l'armée sioniste, semble complètement grippé. La semaine dernière, le Premier ministre génocidaire sioniste avait déclaré avoir ordonné à l'armée de prendre le contrôle de 70% de la bande de Ghaza, contre 60% contrôlés actuellement. La situation humanitaire dans l'enclave palestinienne demeure catastrophique. Malgré les appels pressants d'organismes onusiens et autres ONG, l'entité sioniste campe sur ses positions. Pour «défier» le blocus sioniste, une flottille internationale a décidé de prendre le large vers Ghaza, ses membres sont attaqués, arrêtés puis humiliés.

FLOTTILLE POUR GHAZA : ENQUÊTE POUR CRIMES DE GUERRE ET TORTURE

La France a enfin décidé d'agir à ce propos. Le parquet national antiterroriste français a ouvert une enquête pour «tortures» et «crime de guerre». Une enquête dans ce sens a été ouverte, hier, à Paris, à la suite d'un signalement du gouvernement sur la manière dont des Français de la flottille pour Ghaza ont été traités par les autorités sionistes, a appris l'Agence France Presse (AFP) auprès du parquet national antiterroriste (PNAT) français. Sollicité par l'AFP, le PNAT a précisé avoir confié à l'Office central de lutte contre les crimes contre l'humanité et les crimes de haine cette enquête préliminaire ouverte pour «tortures, au sens de la convention de New York du 10 décembre 1984» et «crimes de guerre». Fin mai, pour rappel, le ministre d'extrême droite israélien de la Sécurité nationale, Itamar Ben Gvir, avait provoqué un tollé au sein même de son gouvernement et à l'étranger en publiant une vidéo de militants d'une nouvelle «flottille pour Ghaza» agenouillés et les mains liées, après leur arrestation en mer. **R. N.**

FINALE MONDIALE DU CONCOURS HUAWEI À SHENZHEN EN CHINE

Tebboune félicite les lauréats algériens

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a félicité, hier, les étudiants ayant remporté les grands prix lors de la finale mondiale du concours Huawei à Shenzhen (Chine), les exhortant à poursuivre sur cette lancée scientifique importante. «Mille félicitations à l'Algérie et à ses chers étudiants, issus de différentes universités et écoles, pour cet exploit technologique sans précédent réalisé lors de la finale mondiale du concours Huawei à Shenzhen (Chine), où ils ont décroché les grands prix, la plus haute distinction décernée dans cette compétition internationale réunissant 100 pays du monde», a écrit le président de la

République sur son compte sur les réseaux sociaux. «Tout en vous félicitant d'avoir honoré l'Algérie, je vous invite à poursuivre sur cette lancée scientifique importante. Plein succès à vous tous», a ajouté le président de la République. **APS**

CLASSEMENT FIFA

L'Algérie conserve sa 28^e place

La sélection algérienne de football a conservé sa 28^e place au nouveau classement mondial de la FIFA, publié, jeudi, sur le site officiel de l'instance internationale. Au cours de la fenêtre internationale de la FIFA, la sélection algérienne a joué, un seul match, contre les Pays-Bas qu'elle a battu sur le score de 1-0, mercredi soir au stade de Kuip à Rotterdam, en préparation de la Coupe du monde 2026,

prévue aux Etats-Unis, au Canada et au Mexique. Sur le plan continental, la sélection algérienne a également conservé sa quatrième place, avec 1571,03 points, réalisant une augmentation en point de 6,78 points, par apport au classement du mois d'avril. En haut du classement mondial, l'Argentine a repris sa première place, bien qu'elle n'a disputé aucun match depuis sa large victoire face à la Zambie (5-0) début avril. Lors du nouveau classement de la FIFA, l'Albicéste a profité du revers de l'équipe de France, battue, jeudi soir, par la Côte d'Ivoire (1-2), pour prendre désormais la tête de ce classement. La 3^e place a été conservée par l'Espagne, en dépit de son faux pas face à l'Irak (1-1), en match amical. La FIFA a précisé que le prochain classement mondial des équipes nationales sera ajusté le 11 juin, vu la poursuite des matchs de préparation lors de la fenêtre internationale.

DÉCÈS DE DEUX JOURNALISTES

Les condoléances de la Présidence



La Direction générale de la communication à la Présidence de la République a présenté, jeudi dernier, ses condoléances suite au décès du journaliste sportif Mohamed Bouchama et de la journaliste de la chaîne de télévision Al24 News, Souad Bensafi. «C'est avec une profonde tristesse et une grande affliction que la Direction générale de la communication de la Présidence de la République a appris la disparition du journaliste sportif émérite Mohamed Bouchama», lit-on dans le message de condoléances adressé à la famille et collègues du défunt. «Le défunt comptait parmi les figures les plus marquantes du journalisme sportif national. Son nom est étroitement associé au journal (Le soir d'Algérie), qu'il a rejoint dans les années 1990. Il était reconnu pour son grand professionnalisme, sa crédibilité et son style journalistique rigoureux, ce qui lui a valu une place de choix dans le paysage médiatique algérien. Il a laissé une empreinte remarquable dans le domaine du journalisme sportif grâce à une carrière riche en dévouement et en engagement», ajoute la même source. «Par sa disparition, la famille médiatique algérienne perd une personnalité éminente et une plume influente qui, durant des décennies, a contribué à l'ancrage des valeurs de professionnalisme et d'éthique dans le métier de journaliste. Il a accompagné avec compétence et mérite les différentes étapes de l'évolution du sport algérien et s'est distingué par des couvertures de qualité de nombreux événements et manifestations sportives nationales et internationales, dont il a été un témoin privilégié et un fidèle relais auprès de l'opinion publique», a-t-on poursuivi. «Face à cette douloureuse épreuve, la Direction générale de la communication de la Présidence de la République présente ses plus sincères condoléances et exprime sa profonde compassion à la famille du défunt, à ses collègues, à ses amis ainsi qu'à l'ensemble de la famille médiatique et sportive. Elle prie Dieu Tout-Puissant de lui accorder Sa vaste miséricorde, de l'accueillir dans son paradis et d'accorder à ses proches patience et réconfort. Nous appartenons à Dieu et c'est à Lui que nous retournons», a-t-on conclu. «La Direction générale de la communication à la Présidence de la République présente ses sincères condoléances et sa profonde compassion à la famille de la journaliste de la chaîne Al24 News, Souad Bensafi, décédée alors qu'elle était au faite de sa carrière journalistique, après avoir consacré ses efforts au service des médias nationaux et à la mise en valeur de la scène culturelle avec professionnalisme et engagement», lit-on dans l'autre message de condoléances adressé à la famille de la défunte. «Nous prions Allah Tout-Puissant d'entourer la défunte de Sa sainte miséricorde, et de prêter à ses proches, ainsi qu'à sa corporation médiatique patience et réconfort. A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons», ajoute la même source.